



# RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DU C2D AU 31 DECEMBRE 2019

**Mars 2020**

**STADE-C2D**

Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du  
Contrat de Désendettement et Développement

# SOMMAIRE

---

<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>iii</b>
<b>LISTE DES FIGURES .....</b>	<b>iii</b>
<b>LISTE DES ANNEXES .....</b>	<b>iii</b>
<b>LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES .....</b>	<b>iv</b>
<b>I- RESUME EXECUTIF .....</b>	<b>6</b>
<b>I- FINANCEMENT ET PILOTAGE .....</b>	<b>14</b>
<b>II-1 MOBILISATION DES FINANCEMENTS.....</b>	<b>14</b>
<b>II-2 SUIVI ET PILOTAGE .....</b>	<b>15</b>
<b>III- ETAT D'AVANCEMENT DES PROGRAMMES.....</b>	<b>21</b>
<b>III-1- SECTEUR DES INFRASTRUCURES .....</b>	<b>21</b>
III-1-1- C2D-URBAIN CAPITALES REGIONALES 1 (CR1).....	21
III-1-2- C2D-URBAIN CAPITALES REGIONALES 2 (CR2).....	25
III-1-3- PROJET DE DRAINAGE PLUVIAL DE DOUALA .....	26
<b>III-2-SECTEURS SOCIAUX.....</b>	<b>28</b>
III-2-1 C2D SANTE ET LUTTE CONTRE LE SIDA .....	28
III-2-1-1 PROGRAMME CONJOINT C2D-KFW (C2D SANTE-2) .....	28
III-2-2- C2D EDUCATION .....	31
<b>III-3-SECTEUR RURAL.....</b>	<b>33</b>
III-3-1- C2D- ASGIRAP .....	33
III-3-2- C2D- ACEFA.....	35
III-3-3-C2D- AFOP .....	39
III-3-4-C2D- AMO .....	42
<b>III-4-SECTEUR TRANSVERSAL .....</b>	<b>44</b>
III-4-1- PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) ..	44
III-4-2 C2D-PSFE.....	46
III-4-3 C2D - RECHERCHE .....	48
III-4-4- C2D - CULTURE.....	49
III-4-5 C2D-FORMATION PROFESSIONNELLE .....	49
III-4-5-1- C2D- CFM.....	50
III-4-5-2 C2D- CFPS.....	51
III-4-6 C2D-PMEAA .....	52
III-4-7- C2D TRANSFAGRI.....	53
III-4-7-1-APME.....	53
III-4-7-2-C2D SNFI .....	54
III-4-7-3-Formation Professionnelle .....	55
III-4-7-4-Coordination MINEPAT .....	55
<b>III-5-APPUI BUDGETAIRE SECTORIEL DU 3e C2D.....</b>	<b>57</b>
ABS Santé.....	57
ABS éducation de base .....	57
Bureau de Mise à Niveau (BMN).....	58
<b>ANNEXES .....</b>	<b>59</b>

## LISTE DES TABLEAUX

---

Tableau 1: Récapitulatif des ressources affectées, mobilisées et décaissées au titre des trois Contrats signés .....	15
Tableau 2: Situation des décaissements BEAC en 2019 .....	18
Tableau 3: Exécution globale des travaux d'aménagement d'infrastructures de voirie dans les villes de Bafoussam, Bertoua et Garoua .....	23
Tableau 4: Situation des déplacements des réseaux connexes et d'indemnisations dans les villes de CR1.....	23
Tableau 5: Etat d'exécution des travaux d'aménagement des drains lot 1 DPD au terme de l'année 2019 .....	26
Tableau 6: Etat d'exécution des travaux d'aménagement des drains lot 2 DPD au terme de l'année 2019 .....	26
Tableau 7: Evolution des indicateurs de performance du projet chèque santé	29
Tableau 8: Situation des travaux de réhabilitation des FOSA.....	30
Tableau 9: Niveau d'atteinte des indicateurs des livrables des constructions scolaires dans les ZEP .....	31
Tableau 10: Situation d'exécution financière du programme .....	32
Tableau 12: Performance enregistrée sur les indicateurs des projets socio-économiques.....	44
Tableau 13 : Situation des constructions des CFM en cours de construction.	50
Tableau 14: Taux d'exécution des crédits par programme bénéficiaire du premier triennat ABS.....	57

## LISTE DES FIGURES

---

Figure 1: tendance évolutive du projet chèque santé dans les régions d'implantation .....	29
Figure 2: Répartition des projets financés par domaine d'ACEFA (cumul)	36

## LISTE DES ANNEXES

---

Annexe 1: Tableaux de l'exécution financière du C2D .....	60
Annexe 2: Relevé des conclusions de la 13ème session du COS-C2D.....	63
Annexe 3: Résolutions des sessions du CTB tenues au cours l'année 2019	66
Annexe 4: Tableau synoptique de la situation des marchés suivis au STADE-C2D.....	75
Annexe 5: Tableau de la situation de l'insertion des EA et MP au 31décembre 2019.....	77

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

---

<b>ACEFA</b>	Amélioration de la compétitivité des Exploitations Agropastorales Familiales
<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>AFOP</b>	Appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
<b>AMO</b>	Appui à la Maitrise d'Ouvrage
<b>ANO</b>	Avis de Non Objection
<b>AO</b>	Appel d'Offres
<b>AOG</b>	Axe Organisationnel et Gestionnaire
<b>AOIO</b>	Appel d'Offres International Ouvert
<b>AONO</b>	Appel d'Offre National Ouvert
<b>APD</b>	Aide Publique au Développement
<b>APD</b>	Avant-Projet Détaillé
<b>APE</b>	Avant-Projet d'Exécution
<b>ASGIRAP</b>	Programme d'Appui à la Sécurisation et à la Gestion Intégrée des Ressources Agro-Pastorales
<b>BEAC</b>	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
<b>C2D</b>	Contrat Désendettement et Développement
<b>CAA</b>	Caisse Autonome d'Amortissement
<b>CAB</b>	Cabinet
<b>CENAME</b>	Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments
<b>CFM</b>	Centre de Formation aux Métiers
<b>CFPS</b>	Centre de formation Professionnelle sectoriel
<b>COS</b>	Comité d'Orientation et de Suivi
<b>CCPM</b>	Commission Centrale de Passation des Marchés
<b>CMPM</b>	Commission Ministérielle de Passation des Marchés
<b>CTB</b>	Comité Technique Bilatéral
<b>CUD</b>	Communauté Urbaine de Douala
<b>CUY</b>	Communauté Urbaine de Yaoundé
<b>DAO</b>	Dossier d'Appel d'Offres
<b>DCP</b>	Document Cadre de Partenariat
<b>DIER</b>	Direction des Investissements et de l'Entretien Routier
<b>DIU</b>	Diplôme Inter Universitaire
<b>DLM</b>	Direction de la Lutte contre la Maladie
<b>DRR</b>	Direction des Routes Rurales
<b>DSRP</b>	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
<b>DU</b>	Diplôme Universitaire
<b>ESTHER</b>	Ensemble pour une Solidarité Thérapeutique Hospitalière en Réseau
<b>FAP</b>	Fonds d'Appui à la Préparation
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté Française d'Afrique
<b>FEP</b>	Fonds d'Etudes Préparatoires
<b>FMSB</b>	Faculté de Médecine et Sciences Biomédicales
<b>GIP</b>	Groupement d'Intérêt Public
<b>HIMO</b>	Haute Intensité de Main d'œuvre
<b>IC</b>	Instituteur Contractualisé

<b>IDA</b>	Association Internationale de Développement
<b>INS</b>	Institut National de la Statistique
<b>IVACS</b>	Instituteurs Vacataires
<b>MD</b>	Mds
<b>MIs</b>	Millions
<b>MINADER</b>	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
<b>MINATD</b>	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
<b>MINHDU</b>	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
<b>MINEDUB</b>	Ministère de l'Education de Base
<b>MINEPDED</b>	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
<b>MINFI</b>	Ministère des Finances
<b>MINEPIA</b>	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
<b>MINFOF</b>	Ministère des Forêts et de la Faune
<b>MINEPAT</b>	Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
<b>MINPMEESA</b>	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Economie Sociale et de l'artisanat
<b>MINSANTE</b>	Ministère de la Santé Publique
<b>MINTP</b>	Ministère des Travaux Publics
<b>MST</b>	Maladie Sexuellement Transmissible
<b>OAL</b>	Organismes d'Appui Local
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>PADUDY</b>	Projet d'Appui au Développement de Douala et de Yaoundé
<b>PDU</b>	Plan Directeur Urbain
<b>PEV</b>	Programme Elargi de Vaccination
<b>PMEAA</b>	Petite et Moyenne Entreprise Agro-Alimentaire
<b>PNDP</b>	Programme National de Développement Participatif
<b>POS</b>	Plan d'Occupation des Sols
<b>PPP</b>	Partenariat Public-Privé
<b>PPTE</b>	Pays Pauvres très Endettés
<b>PRAS</b>	Programme Régionaux d'Amélioration des Services
<b>PSFE</b>	Programme Sectoriel Forêt et Environnement
<b>SCAC</b>	Service de Coopération et d'Action Culturelle
<b>SCV</b>	Système de Culture sous Couvert Végétal
<b>PTAB</b>	Programme Technique Annuel Budgétisé
<b>SDA</b>	Schéma Directeur d'Assainissement
<b>SG</b>	Secrétariat Général
<b>SSE</b>	Stratégie Sectorielle de l'Education
<b>SSS</b>	Stratégie Sectorielle de Santé
<b>STADE</b>	Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution
<b>TC</b>	Tranche Conditionnelle
<b>TDR</b>	Termes de Référence
<b>TF</b>	Tranche Ferme
<b>UPEC</b>	Unité de Prise en Charge
<b>UTAC</b>	Unité Technique d'Appui à la Contractualisation
<b>ZFU</b>	Zone Franche Universitaire

Le présent rapport au 31 décembre 2019 dresse la situation des différents programmes des trois Contrats de Désendettement et de Développement (C2D) signés le 22 juin 2006 pour le premier, le 1<sup>er</sup> juillet 2011 pour le second et le 30 juin 2016 pour le troisième.

De manière générale, et en marge de la poursuite des activités de mise en œuvre par une vingtaine de programmes concernés, l'année 2019 a été caractérisée par la tenue de la treizième session du Comité d'Orientation et de Suivi (COS) et la signature de deux Conventions de financement relevant du troisième et dernier C2D.

### **Sur le plan contractuel et financier**

Le bilan au 31 décembre 2019 traduit l'effort des parties française et camerounaise à honorer les engagements juridiques contractuels et à introduire plus de flexibilité et de traçabilité dans la gestion des fonds mobilisés.

Au terme de l'année 2019, les C2D de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> génération, qui comptent à leur actif 15 et 13 conventions signées respectivement, ont connu la mobilisation totale des ressources contractuelles d'un montant de FCFA 566,5 milliards, dont FCFA 352,7 milliards pour le premier et FCFA 213,8 milliards pour le second. Au cours de l'année 2019, les deux conventions de financement signées par la France et le Cameroun dans le cadre du 3<sup>ème</sup> C2D (PAGFI 2 sur la gouvernance financière, Culture 2 pour la réhabilitation du Musée National) ont permis de porter le nombre de conventions signées pour ledit contrat à 10, soit un total général de 38 conventions signées dans le cadre du C2D.

En ressource, le montant total des échéances remboursées par le Cameroun est passé de FCFA 623,3 milliards en décembre 2018 à 731,5 milliards au terme de l'année 2019, et celui de la subvention reversée par la France au Cameroun de FCFA 623,3 milliards à 695,5 milliards.

En emploi, FCFA 48,3 milliards ont été transférés vers les Organismes Payeurs au bénéfice des programmes sectoriels, portant ainsi à FCFA 602,4 milliards le cumul des transferts effectués depuis le début de la mise en œuvre des C2D.

Le solde disponible du compte BEAC, qui s'élevait à 69,3 milliards au 31 décembre 2018, s'est établi à 93,1 milliards en fin 2019.

## Sur le plan de la mise en œuvre technique

### Le secteur des infrastructures

Les programmes des infrastructures de 1<sup>ère</sup> génération (**C2D Routier, C2D urbain**), qui ont porté sur l'entretien et la réhabilitation des infrastructures routières interurbaines et rurales, et sur l'amélioration des conditions de vie des populations des villes de Douala et de Yaoundé, sont achevés. Il en est de même de la construction du **second pont sur le Wouri** dans le cadre du second C2D dont l'ouvrage construit est achevé et opérationnel.

La seconde génération des programmes urbains, qui porte sur le Projet de Drainage Pluvial (PDP) de la ville de Douala d'une part, et sur le C2D-Capitales Régionales d'autre part, a connu, au cours de l'année 2019, un regain des travaux d'infrastructures attendus.

Dans le cadre du **Projet de Drainage Pluvial de Douala**, les travaux d'aménagement sont achevés avec 30,9 km de canaux construits et 17,9 km d'exutoires et aval des drains entretenus. Les travaux d'aménagement des drains dans les quartiers sous équipés et non structurés jouxtant les canaux, sont en cours d'exécution. Sur le plan environnemental et social, plus de 1 125 riverains impactés par le projet ont été indemnisés et les activités de renforcement des capacités du personnel dans le secteur de l'assainissement et de la fourniture du matériel andragogique d'assainissement à la CUD s'exécutent régulièrement.

Le programme **Capitales Régionales 1 (CR1)** cible les travaux d'infrastructures urbains dans les trois capitales régionales de l'Est, de Ouest et du Nord. A ce stade, les travaux des services urbains (latrines scolaires, kiosques à eau, toilettes publiques, forages équipés) sont achevés et 240 candélabres solaires ont été construits et réceptionnés.

Les travaux relevant des infrastructures de voirie et de drainage ont été lancés et leurs niveaux d'avancement sont estimés à 53% à Bafoussam, 20% à Bertoua et 31% à Garoua. Les linéaires correspondants des voies achevées en Béton Compacté au Rouleau (BCR) sont de dix (10) kilomètres à Bafoussam, deux (02) à Garoua et 0,08 à Bertoua.

Pour ce qui concerne le programme **Capitales Régionales 2 (CR2)** qui cible les travaux d'infrastructures urbains dans les villes de Bamenda et de Maroua, le taux d'exécution du PTAB 2019 est resté faible (10%) à cause des problèmes d'insécurité dans la zone de Bamenda notamment.

En plus de la signature des accords de rétrocession avec les Communautés Urbaines de Bamenda et de Maroua, les principales avancées enregistrées portent sur la préparation et le lancement des études techniques des grands travaux de construction dans les deux métropoles.

Pour tenir compte des difficultés de paiement et de suivi budgétaire observées dans CR1, le circuit fiduciaire a été reconfiguré.

## Les Secteurs Sociaux

Lancé depuis juin 2007, date de signature de sa convention d'affectation, **le C2D-Santé 1** a été clôturé en 2017. Les travaux de vérification de la mise en œuvre des recommandations de l'audit de clôture mené sont en cours.

Parallèlement, **le C2D Santé-2 (Programme Conjoint C2D-KFW)** a poursuivi, au cours de l'année 2019, l'exécution de ses activités. **Le projet chèque santé** connaît un important engouement dans les trois régions du septentrion.

Les statistiques enregistrées au terme de l'année 2019 font état de 174 778 chèques vendus, 345 241 consultations prénatales réalisées et 110 752 accouchements effectués à travers ce système en cours d'extension dans les autres FOSA.

Par ailleurs, une impulsion nouvelle a été donnée au processus de réhabilitation des FOSA enclenché qui connaît désormais un taux d'achèvement des travaux de 79% contre 36% au terme de l'exercice 2018.

Les FRPS mis en place sont désormais opérationnels et enclins à assurer la pérennisation du système de subvention des soins obstétricaux et néonataux.

En ce qui concerne le **C2D-Education**, les activités de contractualisation des Enseignants, d'appui au secteur privé et de renforcement des capacités étant pratiquement achevées, l'année 2019 a été essentiellement consacrée à la poursuite des activités de constructions scolaires dans les ZEP.

A la suite de l'opérationnalisation de l'accord signé avec le Génie Militaire pour l'exécution des travaux dans les zones d'insécurité du septentrion, les performances d'exécution des travaux de construction/réhabilitation des salles de classes se sont nettement améliorées.

## Les secteurs productifs et transversaux

Le C2D apporte un soutien aux secteurs productifs et transversaux à travers les appuis financiers à quatre programmes du volet Agriculture et Sécurité alimentaire (ESAI/ASGIRAP, ACEFA, AFOP, AMO), au Programme National de Développement Participatif (PNDP), au Programme Sectoriel Forêt et Environnement (PSFE), à la Recherche, à la Culture et à la Formation Professionnelle. A ces programmes s'ajoute désormais le programme Transfagri de 3<sup>ème</sup> génération.

Après avoir longtemps connu des retards d'exécution dans ses phases précédentes, **le Programme ASGIRAP** a connu une exécution régulière de ses activités au cours de l'année 2019. Le processus de mise en place, sous l'égide des 20 communes éligibles du septentrion, des systèmes de gestion concertée, inclusive, durable et économiquement efficace des ressources agropastorales dans la zone d'intervention a été rationnellement mené à travers i) la consolidation des activités d'appui aux instances de concertation et, ii) le développement des systèmes d'exploitation dans les zones cotonnière et non cotonnière. Le consensus sur le mode opératoire permettra de rattraper le retard connu dans l'appui direct aux paysans au cours de l'année 2020.

Après les deux phases successives ayant permis de tester son dispositif à une échelle pilote, puis à une échelle nationale, **le PCP-ACEFA** constitue une opportunité de transition cohérente vers une modernisation du secteur agricole dans ses axes fondamentaux que sont le conseil aux Exploitants Agricoles et l'appui aux projets productifs.

En 2019, les activités de consolidation et d'amélioration du conseil agropastoral se sont accentuées. 08 nouveaux départements ont été admis dans le dispositif de financement des investissements des projets productifs, portant ainsi à 52 les départements couverts sur le territoire national.

2019 aura constitué la 2<sup>ème</sup> année de mise en œuvre du **PCP AFOP** orienté vers la contribution à la révolution agricole sur la base du processus de décentralisation empreint de l'ancrage territorial des structures de formation sous rénovation.

Ses activités participent à répondre aux défis de consolidation et de pérennisation de i) la formation des bénéficiaires, ii) l'accompagnement à

l'insertion des jeunes formés et iii) la gouvernance du dispositif national rénové de formation et d'insertion.

Au terme de l'année 2019, 2646 Entrepreneurs Agricoles de la 5<sup>ème</sup> promotion, 206 Maitres Pêcheurs et 1443 jeunes sont arrivés en fin de formation dans les différents Centres et Ecoles. Le cumul des projets financés par le programme est passé de 3 033 en fin 2018 à 3 606 en fin 2019, et celui du montant des financements octroyés de FCFA 4,5 milliards à 5,3 milliards pour la même période.

Le **programme AMO**, qui a pour objectif global de contribuer au renforcement des performances des administrations du secteur rural dans leurs missions d'appui et d'accompagnement pour le développement rapide et durable de la production agropastorale et halieutique, est arrivé à la fin de sa 2<sup>ème</sup> phase.

Ses activités sont totalement bouclées et les cérémonies officielles de présentation des documents de politiques publiques produits ont été effectuées. Les activités contenues dans le document de PCP-AMO correspondant à la phase de consolidation et de pérennisation ont été lancées sur les financements BIP inscrits au budget du MINADER.

Le **PNDP** vise essentiellement à doter le monde rural des moyens lui permettant d'asseoir un développement participatif stimulé par des ressources et des initiatives locales. Au cours de l'année 2019, le programme a poursuivi la réalisation de nombreux microprojets d'investissement sociaux, l'élaboration/actualisation des Plans Communaux de Développement (PCD), les travaux de réhabilitation/création des radios communautaires ainsi que ceux relevant du projet de Réduction de la Déforestation et de la Dégradation de la forêt (REDD+) sur financement C2D.

Par ailleurs, les travaux HIMO se sont davantage développés dans la zone septentrionale du Cameroun à la suite de l'apport supplémentaire de l'Union Européenne, intéressée par cette approche innovante initiée sur financement C2D.

La deuxième tranche du Programme Sectoriel Forêt et Environnement (**PSFE**) a pour finalité la gestion durable des forêts de production et de la filière de transformation des bois, et la mise en œuvre d'une stratégie REDD+ pour une contribution accrue du secteur au développement et à la

lutte contre la pauvreté. Après un peu plus de 6 ans de mise en œuvre, les résultats du programme sont palpables tant sur le plan des réformes réglementaires que sur celui de la mise en place de nouvelles structures devant porter la stratégie de gestion du secteur.

Le programme **C2D-Recherche**, qui vise l'amélioration de la productivité, la durabilité et la compétitivité de l'agriculture camerounaise pour l'atteinte de la sécurité alimentaire, la promotion de la croissance et la création des emplois, est arrivé en phase de clôture.

Les performances d'exécution des projets supervisés par l'IRAD, sont globalement satisfaisantes et les acquis perceptibles. Il en est de même pour la plupart des projets de recherche-développement sur fonds compétitifs pour lesquels des distinctions au plan international ont été obtenues.

Le **Programme C2D-Culture I** a été clôturé avec des résultats palpables pour le développement de la culture camerounaise.

L'année 2019 a été marquée par la signature de la convention du C2D culture II dont la finalité est la valorisation et la préservation du patrimoine Culturel du Musée National à travers, i) l'accompagnement technique par une expertise internationale et ii) les travaux d'urgence pour la réfection du bâtiment du Musée.

La contractualisation pour les prestations des études techniques en vue de l'exécution des travaux d'urgence et la procédure de contractualisation avec le Cabinet Expertise France par la voie de gré à gré ont été lancées.

Le secteur de la **Formation Professionnelle** est désormais concerné par trois (03) conventions de financement dans le cadre du C2D. Il s'agit des conventions C2D-CFM, C2D- CFPS et C2D TRANSFAGRI.

Les activités du **C2D- CFM** portent sur la mise en place des Centres de Formation aux Métiers (CFM) non agricoles en milieu rural. Au cours de l'année, La mise en place des CFM s'est poursuivie avec l'exécution des travaux de construction des CFM d'Ebebdá, de Maroua et de Ndop.

Les difficultés d'exécution du CFM de Bandjoun ont conduit à la résiliation du marché y relatif et au lancement de la procédure de réattribution.

L'appropriation de nouveaux référentiels de formation ainsi que celle des outils de gestion pour la formation des cadres et gestionnaires ont été effectuées.

Le projet **C2D-CFPS** est une vision novatrice, fondée sur le partenariat Public-Privé dont le but est de mettre sur pied deux CFPS à Douala et à Edéa au profit des entreprises afin de favoriser la croissance économique et faciliter l'insertion professionnelle au Cameroun dans les secteurs du transport/logistique, de la maintenance industrielle et de l'agro-industrie.

A ce stade, 94 travailleurs ont été recyclés et 48 formateurs formés et habilités avec l'appui du GICAM. Dans le cadre de la mise en place des CFPS, les études d'impact environnemental et social et des études techniques et architecturales ont été menées.

Le programme **C2D-PMEAA** est arrivé à son terme en juin 2019. Ses réalisations sont palpables sur le terrain grâce à l'opérationnalisation progressive de ses outils d'intervention.

Avec plus de 350 PME cartographiées, 18 cadres communautaires de développement et 26 animateurs, le programme a pu mobiliser les principaux acteurs des cadres de concertation en vue du développement des bassins de production. L'accompagnement des services financiers a été assuré à travers le dispositif chèque service mis en place, le testage des produits financiers et l'accompagnement des facilitateurs.

Bien que la Convention de financement du programme TRANFAGRI ait été signée le 28 juin 2018, les travaux relatifs à l'instruction de ses différentes composantes ont pris du retard.

L'année 2019 a été marquée par le lancement officiel des activités de la composante 1 du programme TRANFAGRI (**APME**). Ce programme, qui s'inscrit dans la continuité du PMEAA, constitue le 1<sup>er</sup> dispositif d'expérimentation de la pérennisation au sein d'une structure pérenne de l'Etat.

Le renforcement des capacités institutionnelles de l'APME et des groupes-cibles (PMEA, OP, EMF, SAE, etc..) ainsi que l'appui au développement des CA-PME sont en cours.

Le programme TRANFAGRI entend mettre à disposition des PME des services financiers à travers l'opérationnalisation de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (**SNFI**) au Cameroun. Les conditions suspensives ayant été levées en mai 2019, cette composante a enfin pu être opérationnelle un an après la signature de la Convention.

Le lancement des deux principales activités, qui sont tributaires de la disponibilité de l'Assistance Technique Internationale en cours de

recrutement, s'effectue progressivement. Il s'agit i) du développement des produits et services financiers innovants adaptés aux besoins des MPME rurales agroalimentaires et ii) de l'amélioration de la performance sociale, la promotion de l'éducation financière et le renforcement de la sécurisation/centralisation de l'information financière du secteur.

Le MINEFOP quant à lui bénéficie d'une allocation des fonds C2D en vue de l'extension des structures de formation professionnelles dans trois nouveaux bassins (NGAOUNDERE, NDOP et BERTOUA) et pour l'institutionnalisation de la formation professionnelle et la définition des mécanismes de financement dudit dispositif.

La composante 3 du TRANSFAGRI (**Formation professionnelle**) a pu lever les conditions suspensives au décaissement en fin 2019 et lancer ses activités. Les travaux de construction du Centre de Formation de Ndop sont en cours ainsi les études architecturales des CFM de Ngaoundéré et Bertoua. Les référentiels qui seront dispensés dans les différents centres sont connus et un répertoire des acteurs de la formation professionnelle est disponible.

**La coordination** du TRANSFAGRI est assurée par le MINEPAT qui a mis en place une plateforme dont le but est non seulement de créer les passerelles et synergies entre les dispositifs C2D, mais aussi d'assurer une cohérence dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur du secteur rural et agroalimentaire. Ses deux axes d'intervention portent sur i) la mise en place d'une plateforme de coordination et d'échanges et ii) l'appui au renforcement de l'activité économique du MINEPAT.

Enfin, et après un Appui Budgétaire Ciblé (ABC) qui a permis de soutenir la CENAME, l'enseignement privé et le MINADER dans le cadre du 2<sup>ème</sup> C2D, des **Appuis Budgétaires Sectoriels (ABS)** sont également envisagés dans le cadre du 3<sup>ème</sup> C2D en vue de consolider les politiques publiques de développement durable au Cameroun. La Convention du 1<sup>er</sup> triennat de FCFA 39,4 milliards, portant sur la santé, l'éducation et le Bureau de Mise à Niveau est en cours de mise en œuvre avec des résultats diversifiés.

Au terme de l'exercice 2019 et au regard des objectifs fixés, les performances du MINSANTE (promotion de la santé, prévention de la maladie, prise en charge des cas, gouvernance et appui conditionnel) se sont nettement améliorées par rapport aux résultats obtenus en 2018. Le taux d'admission net au cycle primaire a été porté à 96,3% contre 97% prévu et plusieurs salles de classe ont été construites dans le Septentrion et à l'Est..

## II-1 MOBILISATION DES FINANCEMENTS

Au cours de l'année 2019, le Cameroun et la France ont continué à honorer les engagements pris en matière de mobilisation des ressources des trois Contrats de Désendettement et de Développement (C2D) signés par les deux parties.

Le montant total des échéances remboursées par le Cameroun est passé de FCFA 623,3 milliards en décembre 2018 à 731,5 milliards au terme de l'année 2019, et celui de la subvention reversée par la France au Cameroun de FCFA 623,3 milliards à 695,5 milliards. Ils traduisent l'effectivité d'un flux de ressources additionnelles mobilisées par le Cameroun de FCFA 108,2 milliards pour un reflux effectué par la France de FCFA 72,2 milliards au cours de l'année 2019.

Sur le plan des décaissements, les mouvements enregistrés sur le compte bilatéral font état d'un accroissement, au cours de la même période, de FCFA 48,3 milliards du montant total des transferts autorisés vers les Organismes Payeurs, portant ainsi à FCFA 602,4 milliards le cumul des transferts effectués depuis le début de la mise en œuvre des C2D.

Il en résulte un solde global disponible de FCFA 93,1 milliards du compte bilatéral, contre 69,3 milliards à la clôture de l'exercice 2018. Le solde disponible spécifique à chacun des trois concours financiers mis en place est de 14,8 milliards pour le 1<sup>er</sup> concours, 38,9 milliards pour le 2<sup>e</sup> concours et 39,4 milliards pour le 3<sup>e</sup>.

Le taux global de décaissement par rapport aux ressources entièrement mobilisées se situe à 86,6%, soit respectivement 95,8%, 81,8% et 69,4% pour le 1<sup>er</sup>, le 2<sup>e</sup> C2D et le 3<sup>e</sup> C2D.

Le tableau ci-après reprend dans ses grandes lignes, pour chacun des contrats au 31 décembre 2019, le total des ressources affectées correspondant aux montants des différents contrats, le total des remboursements y afférents effectués par le Cameroun, le niveau du retour de la subvention par la France, les montants des conventions signées, les montants déjà décaissés et les différents soldes au niveau du compte bilatéral à la BEAC. Le total des décaissements effectués par programme et par contrat est repris en annexe.

**Tableau 1: Récapitulatif des ressources affectées, mobilisées et décaissées au titre des trois Contrats signés**

*valeur en FCFA, sauf indication contraire*

Échéances	déc-18	déc-19	variation
<b>Total ressources affectées</b>	<b>967 395 100 485</b>	<b>967 395 100 485</b>	<b>0</b>
Echéancier 1 <sup>er</sup> C2D (2006-2011)	352 671 072 469	352 671 072 469	0
Echéancier 2 <sup>e</sup> C2D (2011-2016)	213 847 341 452	213 847 341 452	0
Echéancier 3 <sup>e</sup> C2D (2017-2025)	400 876 686 564	400 876 686 564	0
<b>Remboursements C2D</b>	<b>623 325 183 838</b>	<b>731 519 592 362</b>	<b>108 194 408 524</b>
1 <sup>er</sup> C2D	352 675 047 812	352 675 047 812	0
2 <sup>e</sup> C2D	213 722 162 667	213 722 162 667	0
3 <sup>e</sup> C2D	56 927 973 359	165 122 381 883	108 194 408 524
<b>Retour de la subvention C2D</b>	<b>623 407 764 230</b>	<b>695 538 483 898</b>	<b>72 130 719 668</b>
1 <sup>er</sup> C2D	352 675 047 812	352 675 047 812	0
2 <sup>e</sup> C2D	213 804 743 059	213 804 743 059	0
3 <sup>e</sup> C2D	56 927 973 359	129 058 693 027	72 130 719 668
<b>Valeur des conventions signées*</b>	<b>752 749 521 936</b>	<b>756 029 306 936</b>	<b>3 279 785 000</b>
1 <sup>er</sup> C2D	352 655 602 340	352 655 602 340	0
2 <sup>e</sup> C2D (subvention + prêt)	232 313 166 490	232 313 166 490	0
<i>dont subvention</i>	<i>213 846 363 432</i>	<i>213 846 363 432</i>	0
3 <sup>e</sup> C2D (subvention + prêt)			0
<i>dont subvention</i>	<i>186 247 556 164</i>	<i>189 527 341 164</i>	<i>3 279 785 000</i>
<b>Décaissements BEAC effectués</b>	<b>554 140 873 824</b>	<b>602 430 341 968</b>	<b>48 289 468 144</b>
1 <sup>er</sup> C2D	331 408 608 362	337 908 608 362	6 500 000 000
2 <sup>e</sup> C2D (subvention uniquement)	172 291 457 600	174 913 164 752	2 621 707 152
3 <sup>e</sup> C2D (subvention uniquement)	50 440 807 862	89 608 568 854	39 167 760 992
<b>Solde du compte bilatéral</b>	<b>69 266 890 406</b>	<b>93 108 141 930</b>	<b>23 841 251 524</b>
1 <sup>er</sup> C2D	21 266 439 450	14 766 439 450	-6 500 000 000
2 <sup>e</sup> C2D (subvention uniquement)	41 513 285 459	38 891 578 307	-2 621 707 152
3 <sup>e</sup> C2D (subvention uniquement)	6 487 165 497	39 450 124 173	32 962 958 676

## II-2 SUIVI ET PILOTAGE

Au cours de l'année 2019 et selon les orientations du COS, les activités de suivi et de pilotage des trois contrats C2D ont été régulièrement menées par le CTB, l'AFD, le STADE et les Coordinations des programmes sectoriels.

En plus du suivi traditionnel de la mise en œuvre des programmes, ces activités ont été marquées par la tenue de la treizième session du COS-C2D.

### ▪ **Tenue de la 13<sup>ième</sup> session du COS-C2D**

La treizième session du COS tenue le 13 décembre 2019 à Yaoundé sous la coprésidence de l'Ambassadeur de France au Cameroun pour la partie française, du Ministre des Finances et du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire pour la partie camerounaise, a permis aux deux parties de faire le point sur les performances du partenariat France-Cameroun dans le cadre du C2D.

Bien que les résultats atteints aient été jugés encourageants, les deux parties ont cependant relevé des difficultés d'exécution des programmes C2D liées au contexte sécuritaire dans certaines régions du Cameroun. Elles ont engagé de ce fait les acteurs à redoubler d'efforts pour garantir la consolidation et la pérennisation des acquis engrangés. Les principales résolutions prises au cours de cette session sont contenues dans le Relevé des conclusions joint en annexe.

### ▪ **Activités du CTB**

L'année 2019 a connu la tenue de sept (07) sessions ordinaires du Comité Technique Bilatéral (CTB). De quatre-vingt et trois sessions (83) en fin 2018, le cumul des sessions tenues a été porté à quatre-vingt-dix (90).

Les travaux menés ont permis non seulement de valider plusieurs études, audits et actions programmées au niveau sectoriel, mais aussi de s'accorder, entre autres, sur les mesures à prendre pour faire efficacement face aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de plusieurs programmes du C2D. Les principales recommandations ayant sanctionné les travaux desdites sessions sont reprises en annexe.

### ▪ **Activités du STADE-C2D**

#### ○ **Sessions trimestrielles de suivi des programmes C2D**

Dans le cadre du suivi régulier des activités des programmes C2D, le STADE-C2D a mené des concertations techniques régulières avec les différentes parties prenantes que sont l'AFD, le SCAC, le MINMAP, la CAA et les représentants des Maîtres d'Ouvrages et dont l'objectif est de partager les informations sur la mise en œuvre des différents programmes et de rechercher ensemble des solutions aux problèmes posés.

Au cours de l'année 2019, les trois sessions trimestrielles desdites concertations tenues successivement en janvier, mai et octobre, ont permis de dresser à date les situations des programmes C2D en cours de mise en œuvre.

### ○ **Suivi physico financier des programmes**

Au cours de l'année, quatre missions de suivi physique de terrain ont été effectuées par le STADE-C2D dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, du Sud et de l'Ouest. Ces missions ont permis de collecter les informations permettant de mieux apprécier les principales tendances d'exécution des programmes C2D Capitales Régionales, AFOP, ACEFA et Recherche, et de relever les principales difficultés rencontrées. Par ailleurs, le suivi des activités du projet chèque santé et celles des constructions scolaires, ainsi que les mécanismes de pérennisation des activités des différents programmes a été assuré.

Bien que fortement perceptibles, des efforts d'amélioration des performances d'exécution restent à poursuivre en même temps que des mesures tendant à garantir des actions de synergie, de pérennisation et d'appropriation des activités des différents programmes.

### ○ **Suivi des marchés**

Le suivi des marchés par le STADE-C2D a porté sur quinze (15) marchés dont trois (03) non achevés de 2018 et douze (12) programmés en 2019. Le suivi effectué portant sur le volet pilotage a concerné aussi bien les marchés des structures de pilotage que ceux des programmes sectoriels. Le point des marchés suivis est repris en annexe.

Par ailleurs, le Comité ad hoc de suivi de la mise en œuvre des recommandations des audits/évaluations, mis en place au STADE-C2D, a tenu cinq (05) sessions au cours de l'année 2019. Ces sessions ont permis d'examiner l'état de mise en œuvre des recommandations des audits techniques comptables et financiers menés auprès des programmes C2D AFOP, AMO, PMEAA, PAR et Formation Professionnelle.

### ○ **Suivi administratif**

Au cours de la période sous revue, cinq axes majeurs ont caractérisé les activités administratives du STADE-C2D. Il s'agit de: i) la finalisation de l'élaboration du plan d'actions 2019 du STADE-C2D et de ses annexes soumis à la validation du CTB en janvier 2019 ; ii) la finalisation de la mise à jour des manuels de procédures du cadre général du C2D, du STADE-C2D, et de paiement sur ressources C2D à la Caisse Autonome D'amortissement (CAA) validés par le CTB au mois de mars 2019, iii) la

tenue de cinq ateliers /séminaires de renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre du C2D, respectivement en avril, juillet , octobre, novembre et décembre 2019 ; iv) la signature de la convention de partenariat entre la Plateforme de Compétences Franco-camerounaise de Volontariat (PCFV) et le CTB-C2D, suivie d’une sensibilisation rapprochées auprès des Coordinations Sectorielles, de la collecte des besoins sectoriels exprimés et de la transmission de ces derniers à la Plateforme en vue de la mobilisation des expertises sollicitées ; et v) la tenue des travaux et la transmission au MINFI et au MINEPAT du cadrage budgétaire C2D 2020 conformément au calendrier y afférent, et en lien avec l’ensemble des Sectoriels et l’AFD.

De manière spécifique, les ateliers/séminaires tenus ont permis aux acteurs de mise en œuvre, pour le premier, de s’imprégner et de sensibiliser sur les procédures du cadre général du C2D, pour le deuxième, de s’approprier les procédures de passation, de suivi et de contrôle des marchés publics, pour le troisième, de prendre la mesure de l’importance des bonnes pratiques de gestion des finances publiques, pour le quatrième, de s’accorder sur la voie d’une communication sectorielle et transversale plus harmonieuse, professionnelle et cohérente sur les réalisations C2D à faire valoir, et enfin pour le cinquième, de revisiter les notions et outils de suivi de l’exécution technique, budgétaire et financière des programmes et projets C2D en fonction de leurs spécificités, ainsi que des délais du reporting.

#### ▪ **État d’approvisionnement des comptes Programmes**

La mise à disposition des fonds au profit des Organismes Payeurs s’est régulièrement poursuivie à la demande des différents programmes. Au 31 décembre 2019, FCFA 48,3 milliards ont été virés du compte BEAC vers différents comptes programmes dont 6,5 milliards pour le 1<sup>er</sup> C2D, 2,6 milliards pour le 2<sup>ème</sup> C2D et 39,2 milliards pour le 3<sup>ème</sup> C2D. La situation détaillée des décaissements par contrat et par trimestre est présentée dans le tableau ci-après.

**Tableau 2: Situation des décaissements BEAC en 2019**

<b>Année 2019</b>	<b>Décaissements 1<sup>er</sup> C2D</b>	<b>Décaissements 2<sup>e</sup> C2D</b>	<b>Décaissements 3<sup>e</sup> C2D</b>	<b>Total Décaissements C2D</b>
1 <sup>er</sup> trimestre	0	0	1 160 154 000	<b>1 160 154 000</b>
2 <sup>e</sup> trimestre	0	140 960 152	4 751 159 433	<b>4 892 119 585</b>

<b>Année 2019</b>	<b>Décassements 1<sup>er</sup> C2D</b>	<b>Décassements 2<sup>e</sup> C2D</b>	<b>Décassements 3<sup>e</sup> C2D</b>	<b>Total Décassements C2D</b>
3 <sup>e</sup> trimestre	5 600 000 000	0	10 246 399 850	<b>15 846 399 850</b>
4 <sup>e</sup> trimestre	900 000 000	2 480 747 000	23 010 047 709	<b>26 390 794 709</b>
<b>Total année 2019</b>	<b>6 500 000 000</b>	<b>2 621 707 152</b>	<b>39 167 760 992</b>	<b>48 289 468 144</b>
<b>Source : STADE-C2D</b>				

### ▪ **Activités de Communication**

Sous l'impulsion du Comité Technique Bilatéral (CTB), l'année 2019 a été marquée par la mise en œuvre d'un nouveau paradigme dans la communication du C2D. Plus ambitieuse, mieux structurée et ciblée, la communication s'est déployée sur de nombreux fronts. C'est le cas des nouvelles relations avec les médias, impulsées par le STADE-C2D et, empreintes de convivialité et de proximité.

C'est également le cas dans le rapprochement du C2D des populations dans les régions à travers des journées portes ouvertes. Les actions développées selon les deux principaux axes de communication retenus sont présentées ci-après.

#### ○ **Renforcement de la communication interne et institutionnelle**

L'année 2019 a démarré par l'adoption d'un plan d'actions transversal de la communication du C2D avec une emphase sur les grands enjeux de communication.

Au niveau de la **communication interne**, deux éditions de « Désendettement & Développement », la lettre d'information du C2D ont été produites et distribuées. Un séminaire Atelier de Team Building sur le thème « Elaboration des Plans de Communication Transversal et Sectoriels C2D » a été tenu avec pour objectif de mettre à niveau les différents responsables de la communication du C2D sur la démarche d'élaboration de la stratégie et des plans d'actions communication.

Par ailleurs, le groupe WhatsApp mis sur pied et regroupant l'ensemble des communicants du C2D est opérationnel. Il permet de partager instantanément les informations en temps réel en vue d'améliorer la réactivité et la synergie d'action.

Au niveau de la **communication institutionnelle**, et afin d'améliorer la connaissance globale du C2D par ses différentes cibles, un document transversal, dans un format de poche, dénommé « *le C2D pour tous* » a été conçu et finalisé.

D'autre part, une forte médiatisation sur les activités et réalisations du C2D a été faite à l'occasion de i) la signature du Contrat de partenariat technique et financier entre le CTB et la plateforme de compétences franco-camerounaise de volontariat en février 2019, ii) la participation du C2D à PROMOTE 2019 sous le signe de la valorisation des réalisations et, iii) la tenue de la session du COS-C2D organisée en décembre 2019. Pour ce qui est **du digital**, une stratégie a été conçue et exécutée.

Le **site Internet du C2D au Cameroun**, [www.c2d-cameroun.cm](http://www.c2d-cameroun.cm), a été mis en ligne et les page Facebook et compte Twitter créés et activés.

- **Valorisation des réalisations du C2D et dynamisation de l'image**

De nombreuses actions ont été organisées dans le cadre de cet axe de communication. Il en est ainsi de l'organisation de deux éditions des « *petits déjeuners du C2D* », un évènement d'information, de formation et de communication consacré à la presse.

Ces éditions, tenues en septembre 2019 sous le thème « 3<sup>ème</sup> C2D, enjeux et spécificités » pour la première, et en décembre 2019 sous le thème « le 3<sup>ème</sup> C2D et la pérennisation des Programmes du secteur Rural » pour la seconde, ont connu, pour chacune d'elles, un engouement particulier d'une vingtaine de journalistes.

Ces deux opportunités ont été mise à profit pour lancer le groupe WhatsApp du « Pool journalistes C2D » qui regroupe des journalistes sélectionnés.

Par ailleurs, les quatre éditions des « journée portes ouvertes du C2D » organisées à Douala, Ebolowa, Garoua et Yaoundé ont permis de faire connaître les réalisations locales du C2D dans les dix régions du Cameroun.

Les médias et notamment les radios rurales et communautaires, ont relayé l'information diffusée au niveau des cibles rurales, et contribué ainsi à la réussite de ces évènements.

### III-1- SECTEUR DES INFRASTRUCTURES

Depuis son lancement en 2006, les activités du C2D en matière d'infrastructures ont porté sur les sous-secteurs routier et urbain. Les programmes du C2D de première génération (C2D-Routier I, C2D-Communauté Urbaine de Yaoundé et C2D-Communauté Urbaine de Douala) sont achevés, de même que la construction du 2<sup>ème</sup> pont sur le Wouri bénéficiaire d'un appui financier du C2D de deuxième génération.

Les résultats obtenus ont été appréciés des bénéficiaires et l'impact est visible sur le terrain en matière de (i) désenclavement des zones de production, (ii) fluidité du trafic et, (iii) amélioration de la mobilité urbaine.

Au cours de l'année 2019, l'exécution des programmes du sous-secteur urbain (Capitales régionales 1 et Capitales Régionales 2, drainage pluvial de la ville de Douala) s'est poursuivie de même que la préparation du projet « Yaoundé Cœur de ville ».

#### III-1-1- C2D-Urbain Capitales Régionales 1 (CR1)

A la suite des interventions du 1<sup>er</sup> C2D en matière d'aménagement urbain dans les villes de Yaoundé et de Douala, le programme Capitales Régionales 1, dont la convention a été signée le 24 novembre 2014 pour un montant C2D de FCFA 39,4 milliards (43,7% de l'enveloppe globale), vise l'amélioration des conditions de vie des populations des Communautés Urbaines (CU) de Bafoussam, Bertoua et Garoua et contribue au développement économique de ces trois villes.

Les investissements entrepris s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des contrats de villes signés entre les CU et le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU).

Le programme est conçu autour de deux composantes : i) le Programme d'Investissements Prioritaires (PIP) qui vise à rattraper le déficit d'infrastructures des trois villes bénéficiaires (infrastructures de voirie, services urbains de proximité, équipements marchands et espaces publics), ii) l'appui institutionnel et le renforcement des capacités des maîtrises d'ouvrage dans les trois villes.

A titre de rappel, les principaux résultats techniques enregistrés sur le terrain au terme de l'année 2018 ont été :

- La réalisation des études techniques d'infrastructures de voirie et de drainage dans les villes bénéficiaires ;
- Le démarrage des travaux de construction de près 54 kilomètres de route en béton compacté au rouleau dans les trois villes au mois d'octobre 2018 ;
- La construction de 150 ouvrages de proximité pour les services urbains (latrines scolaires, toilettes publiques, kiosques à eau) ;
- La réalisation des études techniques pour l'aménagement de certains espaces publics en espaces verts dans les trois villes ;
- La réalisation des études techniques pour la construction des équipements marchands à Bafoussam et Garoua. Pour la ville de Bertoua, elles avaient été faites partiellement ;
- La poursuite des activités de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) ;
- L'exécution de trois modules de formation dans le cadre du PNFMV (comptabilité, marchés publics, appropriation des procédures d'impact environnemental et social) dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs du programme.

L'année 2019 a été marquée par le revêtement de la couche de surface de voirie en béton compacté au rouleau dans les villes de Bafoussam et Garoua, la pose de 240 candélabres solaires dans les trois villes et la réception définitive des ouvrages de services urbains construits. L'évolution cumulée des résultats enregistrés au 31 décembre 2019 est présentée ci-après par composante.

### **A- Programme d'Investissements Prioritaires des CU**

Cette composante s'exécute à travers les volets infrastructures de voirie et de drainage, services urbains, équipements marchands et espaces publics.

#### **Infrastructures de voirie et de drainage**

Considéré comme le volet des grands travaux, les infrastructures attendues concernent les routes et les canaux de drainage. Le linéaire cumulé des voies achevées en béton compacté au rouleau a atteint les 12 kilomètres, dont dix (10) kilomètres à Bafoussam et deux (2) à Garoua.

Le lancement de la pose de ladite couche a également été effectué dans la ville de Bertoua sur une distance de quatre-vingt (80) mètres. Les avancements globaux des travaux de ce volet sont estimés à 53% à Bafoussam, 20% à Bertoua et 31% à Garoua, contre des consommations des délais de 65%, 58% et 49% respectivement. Le tableau ci-après présente les niveaux d'avancement des travaux par ville.

**Tableau 3: Exécution globale des travaux d'aménagement d'infrastructures de voirie dans les villes de Bafoussam, Bertoua et Garoua**

Villes	Linéaire de route à aménager	Adjudicataires	Montants en FCFA	Avancement global	Taux de consommation des Délais	Linéaire achevé
Bafoussam	19,9 km	Groupement RAZEL Cameroun/RAZEL - BEC	21 226526820	53%	65%	10 kilomètres
Bertoua	14,51 km	SOGEA SATOM/MAG Sarl	13 558000932	20%	58%	0,08 kilomètre
Garoua	19,3 km+2 kilomètres de drains	Groupement RAZEL Cameroun/RAZEL - BEC	18 339440158	31 %	49%	2 kilomètres

Le nombre de ménages affectés par les travaux ainsi que les coûts d'indemnités et des déplacements prévisionnels des réseaux sont indiqués ci-après pour chacune des trois villes.

**Tableau 4: Situation des déplacements des réseaux connexes et d'indemnités dans les villes de CR1**

Villes	Nombre de ménages affectés	Coûts prévisionnels des indemnités (FCFA)	Coûts prévisionnels des déplacements des réseaux (FCFA)
Bafoussam	1348	751 100 000	2,6 milliards
Bertoua	153	248 061 250	En attente du rapport de la Commission préfectorale
Garoua	21	13 147 365	767 063 637

### Services urbains de proximité

Pour ce qui concerne *le volet services urbains de proximité*, 240 candélabres solaires ont été construits et réceptionnés provisoirement au cours de l'exercice 2019. Leur mise en service a permis de développer de multiples activités socio-économiques secondaires à la grande satisfaction des populations bénéficiaires.

Les 150 ouvrages de services urbains construits et mis en services en 2018 (toilettes publiques, kiosques à eau, forages et latrines scolaires) ont été réceptionnés définitivement.

Des actions de pérennité menées portent, entre autres, sur la mise en place des comités de gestion pour les kiosques à eau et les forages ainsi que celle des comités de vigilance pour les candélabres solaires. Les latrines et les toilettes publiques sont respectivement gérées quant à elles par les écoles bénéficiaires et les Communes d'Arrondissement des circonscriptions concernées.

## **Equipements marchands et espaces publics**

Quant au volet *équipements marchands et espaces publics*, le lancement de la quasi-totalité des activités reste en attente de l'aboutissement de la phase de passation des marchés en cours. Les travaux engagés sur le terrain concernent : i) l'aménagement des ilots aux marchés central de Bertoua dont l'avancement est de 24% pour une consommation de délais de 31%, ii) la construction de 15 boutiques dans les carrefours à Bertoua pour l'avancement de 30% et les délais de 45%.

### **B- Appui institutionnel et renforcement des capacités**

#### **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)**

L'appui technique des CU pour la mise en œuvre des PIP s'est faite à travers la mobilisation de la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) auprès des cellules locales de suivi dans les trois villes. Les principales activités menées ont porté sur : i) la révision des notes de dimensionnement de chaussée et du protocole de mise en œuvre du béton compacté au rouleau élaborés par les entreprises adjudicataires, ii) l'accompagnement au suivi fiduciaire des paiements au trésor par le pointage hebdomadaire des dossiers de paiement et du solde budgétaire des comptes du programme, iii) l'analyse contradictoire des dossiers d'appel d'offres des soumissionnaires des marchés d'équipements marchands et espaces publics et, iv) la contribution à la mise en place des actions de pérennisation des ouvrages des services urbains réalisés.

En ce qui concerne le renforcement des capacités des Communautés Urbaines en vue de la maîtrise de la bonne gestion municipale des services, l'AMO a pu accompagner les CU à travers : i) l'appui à l'élaboration des organigrammes et des états des besoins humains et matériels, ii) l'analyse et les propositions sur le dispositif de collecte des recettes, et iii) l'analyse sur l'exécution des comptes administratifs.

#### **Renforcement des capacités par le PNFMV**

Après la révision de la convention avec le Programme National à la Formation aux Métiers de Villes (PNFMV) pour la prise en compte des villes de Bamenda et Maroua dans le déroulement des formations des acteurs, une nouvelle formation a été dispensée au mois de février et avril 2019 portant sur la médiation sociale. Sur le plan financier et budgétaire, le taux de consommation des crédits est resté globalement peu satisfaisant.

Sur les 20 milliards de FCFA décaissés en 2015 en faveur du compte programme du Trésor, seuls 9 941 934 490 FCFA, représentant 25% du montant de la convention de financement, ont été consommés. Le taux d'exécution du PTAB 2019 est resté faible (39%) et les prévisions de 2020 indiquent un budget de FCFA 13,2 milliards.

### **III-1-2- C2D-Urbain Capitales Régionales 2 (CR2)**

---

Dans le cadre du 3<sup>ème</sup> C2D, les villes de Bamenda et de Maroua bénéficient des financements alloués au sous-secteur aménagement urbain à travers le programme C2D capitales régionales 2 dont la convention de financement de la phase 1 a été signée le 28 juin 2018 pour un montant de FCFA 19,7 milliards.

Sa finalité est de contribuer au développement économique intégré et à l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations des villes de Bamenda et Maroua. Il participe par ailleurs à la réduction des déséquilibres sociaux par un rééquilibrage géographique du pays en termes d'investissements dans les capitales régionales.

Comme dans CR1, le programme comprend deux composantes ayant pour objectifs spécifiques non seulement de lutter contre les inondations, mais aussi d'améliorer i) la mobilité urbaine, ii) le cadre de vie urbain et l'image de la ville, iii) l'accès aux services urbains de base, et iv) les capacités de gestion et de maintenance des Communautés urbaines de Bamenda et de Maroua.

Sur le plan institutionnel et financier, et tout en tenant compte des difficultés de paiement et de suivi budgétaire des comptes programme observées dans CR1, le circuit fiduciaire de CR2 a été reconfiguré de concert avec le Trésor, la Cellule programme, l'AFD et le STADE-C2D.

Les accords de rétrocession ont été signés avec les Communautés Urbaines de Bamenda et de Maroua. Le taux d'exécution du PTAB 2019 est resté faible (10%) à cause des problèmes d'insécurité dans la zone de Bamenda notamment.

Sur le plan technique, les instances de coordination et les comités locaux de concertation mis en place ont effectué le travail de priorisation des investissements identifiés lors des études de préféabilité.

Les avancées enregistrées au terme du mois de décembre 2019 portent sur : i) la réalisation en cours des études techniques en vue du lancement des grands travaux de construction dans la ville de Maroua, ii) l'attribution du marché des études techniques pour les grands travaux de Bamenda, et iii) la réalisation des études techniques en vue des petits équipements de proximité dans les deux villes. Par ailleurs, les travaux de construction des locaux des cellules locales de suivi des deux villes sont en cours d'achèvement.

### III-1-3- Projet de Drainage Pluvial de Douala

Le projet de drainage pluvial de la ville de Douala s'inscrit dans le cadre du programme prioritaire du schéma directeur d'assainissement de la ville de Douala dont la finalité est de permettre le passage des eaux pluviales à travers la ville sans provoquer d'inondations lors d'une crue engendrée par une pluie décennale. Le coût global du projet est estimé à FCFA 109 milliard, dont 10,8% de contribution des fonds C2D.

Le projet repose sur une tranche prioritaire de construction et réhabilitation de près de 48,8 km de canaux. L'exécution du projet est structurée en trois axes : i) la limitation des inondations par l'aménagement des drains, ii) l'aménagement des quartiers sous équipés et non structurés jouxtant les canaux, et iii) le renforcement des capacités techniques de la CUD en matériel de maintenance des canaux et la sensibilisation des riverains. Le niveau d'avancement enregistré en 2019 est présenté ci-après par axe opérationnel.

#### ▪ Limitation des inondations

Les travaux d'aménagement démarrés en juin 2016 en deux lots, se sont achevés en août 2019. 30,9 km de canaux rectangulaires en béton armé ont été construits et 17,9 km d'exutoires et aval des drains entretenus. Sur le plan environnemental et social, plus de 1 125 riverains impactés par le projet ont été indemnisés.

**Tableau 5: Etat d'exécution des travaux d'aménagement des drains lot 1 DPD au terme de l'année 2019**

Poste de travaux	Linéaire de drains (marché de base) en ml	Poids du poste par rapport à l'ensemble des travaux du lot (%)	Avancement des travaux du poste au 31 décembre 2019 (ml)	Cumul du linéaire des drains réalisés	Cumul du linéaire des drains d'emprises libérés
Installations, projet d'exécution et repli du chantier	RAS	2,50%	100%	RAS	RAS
MBOPPI	7961	34,04	100%	7 961	7 961
NGOUA	6744	47,42	100%	6 744	6 744
NEW BELL NORD	1026	4,16	100%	1 026	1 026
NEW BELL SUD	2584	13,99	100%	2 584	2 584
LECLERC	142	0,38	100%	142	142

**Tableau 6: Etat d'exécution des travaux d'aménagement des drains lot 2 DPD au terme de l'année 2019**

Poste de travaux	Linéaire de drains (marché de base) en ml	Poids du poste par rapport à l'ensemble des travaux du lot (%)	Avancement des travaux du poste au 31 décembre 2019	Cumul du linéaire des drains aménagés	Cumul du linéaire des drains libérés
Installations, projet d'exécution et repli du chantier	RAS	7,18	92,91%	RAS	RAS

Poste de travaux	Linéaire de drains (marché de base) en ml	Poids du poste par rapport à l'ensemble des travaux du lot (%)	Avancement des travaux du poste au 31 décembre 2019	Cumul du linéaire des drains aménagés	Cumul du linéaire des drains libérés
TONGO'A BASSA	10719	46,53	100,3%	9029,87	9002,9
MBANYA	6003	27,66	99,51%	4057,7	4077,68
KONDI	2445	8,68	98,77%	829,58	839
BONASSAMA	2075	6,69	93,88%	1704,07	1815,16
BONNES COURSES	2308	3,27	100%	906	906

- **Aménagement des quartiers défavorisés jouxtant les drains (projet de quartiers)**

S'agissant du projet d'aménagement des quartiers sous équipés et non structurés jouxtant les canaux, la phase 1 des travaux d'aménagement des drains est en cours d'exécution. Les taux d'exécution physique des travaux sont estimés à 38% pour le lot 1 et à 40% pour le lot 2. Les travaux déjà exécutés portent sur le terrassement et l'assainissement, la mise en œuvre de la couche de fondation de base, et la pose de la couche de surface en pavés. La phase 2 est au stade des procédures de passation de marchés en vue de l'exécution des aménagements paysagers et la construction des parcs de déchets.

- **Renforcement des capacités de la CUD dans le secteur de l'assainissement**

En ce qui concerne le renforcement des capacités techniques de la CUD en matériels de maintenance de canaux et la sensibilisation des riverains, six des sept activités à exécuter sont au stade de passation de marchés. Celle relative à la réalisation de l'ortho photographie de la ville de Douala est en cours d'exécution. Elle vise la prise de photos aériennes de la ville de Douala en vue d'une bonne connaissance de tous les réseaux viaires.

Sur le plan financier, le taux d'exécution des fonds C2D est estimé à 24%.

## III-2-SECTEURS SOCIAUX

### III-2-1 C2D SANTE ET LUTTE CONTRE LE SIDA

---

Lancé depuis 2007, **le programme C2D Santé 1** a été clôturé en 2017. Les différentes activités menées ont permis d'atteindre de nombreux objectifs en matière d'appui organisationnel et gestionnaire des structures institutionnelles du MINSANTE, du renforcement de la politique partenariale avec le secteur privé, de la lutte contre le VIH/SIDA et d'appui au Programme Élargi de Vaccination (PEV).

Par ailleurs, des appuis ciblés dans les régions du septentrion et du Sud ont permis non seulement la réhabilitation des infrastructures sanitaires d'accueil et la fourniture des médicaments essentiels dans ces régions, mais aussi la poursuite des efforts de réduction de la mortalité maternelle et infantile à travers le projet kits obstétricaux et la fidélisation du personnel santé dans les zones à risque. La vérification de la mise en œuvre des recommandations de l'audit de clôture menée est en cours.

#### III-2-1-1 PROGRAMME CONJOINT C2D-KFW (C2D SANTE-2)

---

L'exécution du **Programme Conjoint C2D-KFW** s'est poursuivie au cours de l'exercice 2019 à travers la mise en œuvre du projet de subvention des soins obstétricaux et néonataux, la réhabilitation et l'équipement des Formations Sanitaires (FOSA) et les activités des Fonds Régionaux de Promotion de la Santé (FRPS).

#### **Mise en œuvre du système de subvention des soins obstétricaux et néonataux**

Lancées officiellement en 2015, les activités de mise en œuvre du système de subvention des soins obstétricaux et néonataux, à travers le projet chèque santé, se sont poursuivies dans les trois régions du septentrion.

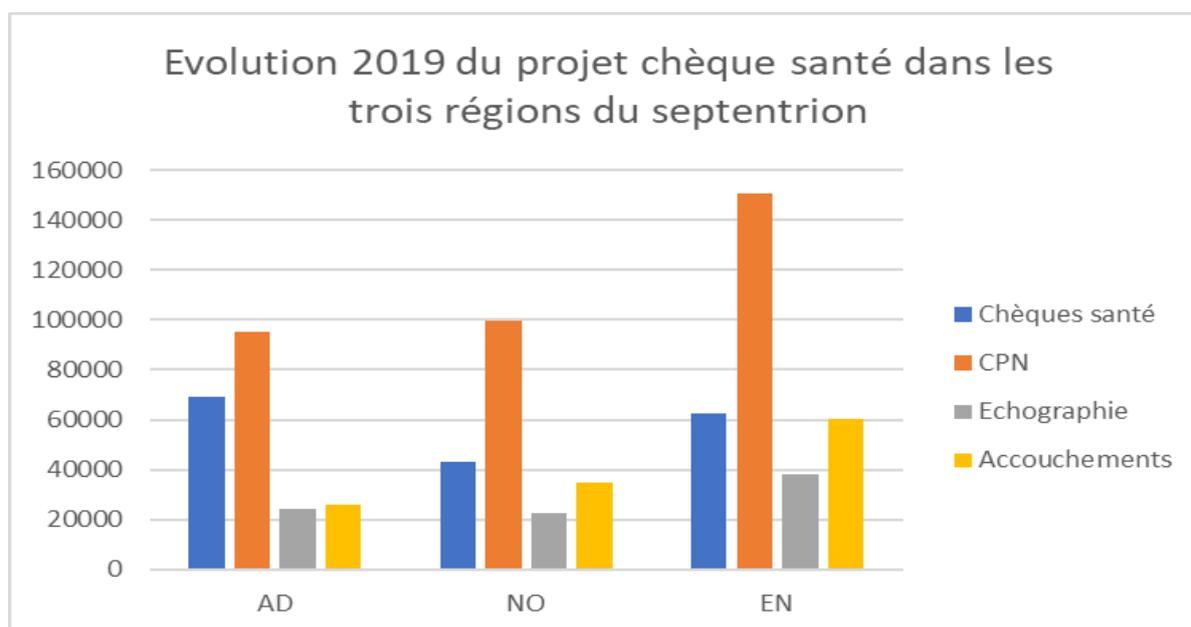
Les statistiques enregistrées et validées au terme du mois de décembre 2019 font état de 174 778 chèques vendus, 345 241 consultations prénatales réalisées sur la base du chèque santé, 84 714 échographies et 110 752 accouchements effectués avec chèque. Ces statistiques traduisent un réel engouement des populations bénéficiaires.

En 2019, 4 300 chèques en moyenne ont été vendus chaque mois dans les trois régions du septentrion contre 10 894 consultations prénatales et 3 183 accouchements, dont 98 par césarienne.

Ci-après, le tableau comparatif des performances du projet chèque santé pour les années 2018 et 2019 ainsi que le graphe illustratif des principaux résultats atteints dans chacune des trois régions au cours de l'année 2019.

**Tableau 7: Evolution des indicateurs de performance du projet chèque santé**

Indicateurs de suivi du projet	Situation cumulée 2018	Situation cumulée 2019	Variation en 2019
Nombre de chèques santé vendus	123 183	174 778	51 595
Nombre de consultations prénatales	214 523	345 241	130 718
Nombre d'Echographie	51 109	84 714	33 605
Nombre d'accouchement	86 193	110 752	38 195



**Figure 1: tendance évolutive du projet chèque santé dans les régions d'implantation**

Pour permettre de consolider les actions du chèque santé, les activités de transfert des opérations aux Fonds Régionaux de Promotion de la Santé (FRPS) ont été entreprises. Par ailleurs, son extension à travers les Cellules Mobiles de Développement (CMD) est en cours. Pour pallier aux multiples insuffisances relevées dans l'utilisation du logiciel CS-DATA développé par l'opérateur CIDR, un nouveau logiciel de gestion a été conçu.

### Réhabilitations et Équipements des Formations Sanitaires (FOSA)

Le processus de réhabilitation et d'équipement des Formations Sanitaires, lancé en 2016, compte désormais 31 chantiers de FOSA achevés. En effet, sur un total de 75 FOSA concernées par les travaux au début du processus, 12 ont été victimes des résiliations à cause de l'incapacité des adjudicataires à exécuter les travaux et 63 sont restés actifs. La situation détaillée des travaux de réhabilitation des FOSA est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 8: Situation des travaux de réhabilitation des FOSA

Régions	Nombre de FOSA achevées	Nombre de FOSA à achever	Taux d'exécution
Extrême-Nord	10	18	71%
Nord	16	05	93%
Adamaoua	00	09	75%
Sud	5	00	100%
Total	31	32	79%

L'avancement global des travaux est estimé à 79% sur les 63 sites des FOSA. Le constat relevé par les acteurs indique que certaines entreprises adjudicataires des travaux n'ont pas la capacité financière et organisationnelle nécessaire pour pouvoir se déployer dans plusieurs sites à la fois.

En plus des difficultés de règlement des décomptes, des problèmes de surveillance et de contrôle se sont par ailleurs accentués à cause des absences répétées des BET en charge de la maîtrise d'œuvre.

Pour ce qui concerne les forages en construction, 42 forages sur les 51 prévus ont été réalisés, soit un taux de réalisation de 82%.

Le volet équipement quant à lui a connu sa première livraison au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019. Huit (08) FOSA, dont les travaux de réhabilitation ont été réceptionnés, dans la région du Nord, ont bénéficié des livraisons des équipements médicaux et mobiliers.

### **Mise en place des Fonds Régionaux pour la Promotion de la Santé (FRPS).**

Après la mise en place des **Fonds Régionaux de Promotion de la Santé (FRPS)**, le processus de leur réhabilitation et de leur équipement se poursuit.

Au cours de l'année 2019, la situation des marchés d'équipements des FRPS n'a pas suffisamment évolué. Sur les sept FRPS concernés, seuls trois ont déjà reçu leurs équipements (Centre, Est et Nord-Ouest).

Des évolutions favorables sont néanmoins constatées dans la mise en place et le renforcement des capacités des FRPS.

Le manuel de procédures type des FRPS a été finalisé et adopté dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua. Une convention type FRPS-CENAME-MINSANTE, visant à clarifier les procédures de gestion et de suivi des médicaments acquis sur financement du Programme Conjoint, a été élaborée.

### III-2-2- C2D EDUCATION

Le C2D-Education fait partie des programmes de 1<sup>ère</sup> génération du C2D dont le principal objectif poursuivi est la scolarisation de tous les enfants du cycle primaire. La 1<sup>ère</sup> tranche signée en juin 2007 s'est achevée en 2011, engrangeant de nombreuses réalisations. La seconde tranche, signée en février 2009, est toujours en cours d'exécution à travers les constructions scolaires dans les Zones d'Education Prioritaire (ZEP).

D'un montant global de FCFA 32,8 milliards, la seconde tranche du programme en cours d'exécution porte sur trois composantes : i) l'offre scolaire représentant 88% de l'enveloppe, (ii) le renforcement institutionnel par l'organisation et la gestion de certaines structures du MINEDUB, et (iii) l'appui à l'enseignement privé.

Au stade actuel de mise en œuvre, les activités de renforcement institutionnel et d'appui à l'enseignement privé sont quasiment achevées. Elles ont permis, pour le renforcement institutionnel, de réaliser des audits programmés, de contribuer à la confection des cartes scolaires dans les départements du MINEDUB, et d'élaborer le schéma directeur informatique du MINEDUB. Par ailleurs, un appui à l'enseignement privé visant à apurer les arriérés de subventions de l'état envers les établissements d'enseignement maternel et primaire privés du secteur confessionnel (réseaux catholiques, protestants et islamiques) a été assuré.

L'année 2019 a été essentiellement consacrée à la poursuite des activités de constructions scolaires dans les ZEP à travers les trois volets que sont : i) la construction et la réhabilitation des salles de classe et ouvrages connexes, ii) la construction des forages, et iii) les équipements scolaires.

S'agissant du volet construction et réhabilitation des salles de classe et ouvrages connexes, la situation générale indique que 37 marchés et un accord opérationnel sont en cours d'exécution sous trois phases. Les livrables au 31 décembre 2019 sont présentés dans le tableau ci-après.

**Tableau 9: Niveau d'atteinte des indicateurs des livrables des constructions scolaires dans les ZEP**

Nature d'investissement	Objectif attendu	Quantités de livrables à date	% des livrables achevés par rapport à l'objectif	Observations
Construction salles de classe neuves	1 260	591	46,9%	Sur les 591 salles de classe construites, 384 sont réceptionnées et mises en service et 207 sont en attente de réception
Réhabilitation salles de classe	575	243	42%	182 sont réceptionnées et mises en service et 61 en attente de réception
Construction bureaux directeurs	133	66	50%	48 sont réceptionnés et mis en service et 18 en attente de réception
Construction blocs latrines	253	120	47%	74 sont réceptionnés et 46 en attente de réception
Construction clôtures	7	4	25%	Les quatre clôtures construites sont réceptionnées et mises en service

Il convient de relever que les statistiques ci-dessus prennent en compte les réalisations faites dans le cadre de l'accord opérationnel passé avec le Génie Militaire pour la construction des ouvrages scolaires dans les départements du Logone et Chari, du Mayo Sava et du Mayo-Tsanaga de la région de l'Extrême-Nord.

Au terme du mois de décembre 2019, le Génie Militaire a déjà à son actif 72 salles de classe, 16 blocs latrines et 08 bureaux de directeurs construits et 05 salles de classe réhabilitées.

Le taux d'exécution des objectifs de l'accord opérationnel signé avec cette institution est de 51,9% pour un taux de consommation des délais de 50%.

En ce qui concerne la construction des forages, l'objectif initial de 114 forages à construire a été ramené à 103.

Le nombre de forages construits et fonctionnels au terme de l'année est de 70 soit un pourcentage de réalisation de 68%. Pour faciliter leur exécution dans la région de l'Extrême-Nord, 16 forages seront reversés au Génie militaire eu égard à ses performances d'exécution reconnues.

Quant aux marchés d'équipements scolaires, 25 marchés ont été signés pour l'équipement de toutes les salles de classe et bureaux de direction en mobiliers scolaires (tables bancs, chaises et tables pour enseignants). Au 31 décembre 2019, 9230 tables bancs, 494 chaises et 641 tables pour enseignants ont été fournies et réceptionnées.

Sur le plan financier, le taux d'exécution de la composante offre scolaire est de 75,4%. Ci-après le tableau de la situation financière de la 2<sup>ème</sup> tranche du C2D Education au 31 décembre 2020 en francs CFA.

**Tableau 10: Situation d'exécution financière du programme**

Composante	Montant Convention	Cumul décaissements a date	Cumul des paiements à date	Observations
Composante ZEP	24 926 366 000	18 697 311 173	17 997 676 363	Composante en cours d'exécution
Composante AOG2	1 967 871 000	1 967 871 000	1 830 018 807	
Appui à l'Enseignement Privé	1 967 871 000	1 967 871 000	1 924 621 751	Composante achevée
Ensemble	28 867 108 000	22 633 053 173	21 752 316 921	75,4% de consommation des fonds

## III-3-SECTEUR RURAL

### III-3-1- C2D- ASGIRAP

---

2019 constitue la cinquième année de mise en œuvre du programme d'Appui à la Sécurisation et à la Gestion Intégrée des Ressources Agropastorales (ASGIRAP) dans le septentrion. Ce programme a pour objectif la réduction de la pauvreté en milieu rural à travers la limitation des conflits et l'amélioration de la résilience des populations face au changement climatique.

Il s'agit de mettre en place, sous l'égide des communes, des systèmes de gestion concertée, inclusive, durable et économiquement efficace des ressources agropastorales dans la zone d'intervention. Il s'exécute à travers trois composantes techniques et une composante en charge de la coordination.

#### **Composante 1 : Appui aux instances de concertation**

Les activités de cette composante, mise en œuvre par le PNDP, ont porté sur i) la concertation au niveau communal et villageois, ii) la sécurisation des ressources agropastorales, iii) les activités proto cadastre et iv) les validations des produits issus des concertations.

Les activités menées portent sur les appuis aux réunions statutaires des Comités communaux et villageois mis en place, les réunions de sensibilisation et le renforcement des capacités des membres desdits comités.

En plus de la gestion des conflits, le processus de matérialisation des ressources agropastorales, de manière consensuelle entre les acteurs locaux, s'est poursuivi à travers 22 445 ha de pâturages et 231 km de pistes à bétail délimités et marqués.

Les différents produits de concertation (plans d'aménagement et d'amélioration des ressources, plans de zonage communaux, règles de gestion des ressources, cartes d'occupation des sols) ont été validés par les comités mis en place et les autorités administratives compétentes. Les activités proto cadastre ont démarré dans les communes de Mindif, Pitoa et Gaschiga avec la tenue d'un séminaire d'imprégnation et la négociation des contrats de location des terres.

#### **Composante 2 : Appui aux systèmes d'exploitation à base de coton**

La SODECOTON, opérateur de cette composante, a poursuivi l'amélioration de la productivité et de la durabilité des systèmes à base de coton en s'appuyant sur les plans d'aménagement produits par les instances de

concertations. Les activités menées dans la zone cotonnière ciblent les appuis-conseils pour la gestion de la fertilité des sols et la Recherche-Développement (RD) dans les sites expérimentaux.

En matière *d'appui-conseil*, les activités de sensibilisation des producteurs sur les techniques agro écologiques ont permis des aménagements des parcelles en courbe de niveau d'une superficie de près de 9 807 ha sur une prévision de 12 000 ha en 2019.

Sur 520 biefs prévus, 429 ont également été construits au cours de l'année pour assurer une amélioration de la nappe phréatique et une meilleure gestion de l'eau.

Les activités d'amélioration de la couverture végétale (plantation des arbres, cultures sur biomasse, jachères améliorées), de protection des recrues ligneux (*faidherbia albida*) ou de promotion de la fumure organique (construction des étables, subvention des équipements ...) ont également connu un engouement particulier au cours de l'année 2019. Ces différents appuis ont permis de toucher environ 45 519 producteurs.

Les activités de RD ont été menées dans les sites expérimentaux de Pitoa, Mussourtouck, Pintchoumba et Godola avec des essais divers sur les systèmes de culture. Pour approcher les systèmes innovants des bénéficiaires, 15 terroirs d'innovation ont été mis en place dans 15 communes depuis 2018 et des plates formes des innovateurs ont été créées.

### **Composante 3 : Appui aux systèmes d'exploitation de la zone non cotonnière**

Au cours de l'année 2019, les activités d'amélioration de la productivité et de la durabilité des systèmes sans coton, conduite par ACEFA, ont été mise en œuvre dans 130 villages sur la base de l'expression des besoins des producteurs.

Les différentes activités menées concernent i) la participation aux différentes activités de concertation avec la composante 1, ii) les appuis-conseils en gestion de fertilité des sols, iii) la structuration des bénéficiaires iv) la redynamisation des fédérations des éleveurs des régions du Nord et de l'Extrême-nord, v) la formation des producteurs, vi) les appuis à la création des points d'eau pastoraux et des pro-pharmacies vétérinaires.

Les activités de Recherche-Développement sont également conduites dans 07 sites expérimentaux dont 03 spécifiques pour lesquels les essais menés ont porté sur les racines et tubercules, les plantes de couverture et les cultures maraichères.

### III-3-2- C2D- ACEFA

---

Après les deux phases successives ayant permis de tester son dispositif à une échelle pilote, puis à une échelle nationale, le PCP-ACEFA constitue une opportunité de transition cohérente, avec l'évolution institutionnelle du Cameroun et la nécessaire transformation du dispositif existant, vers une véritable modernisation du secteur agricole dans ses axes fondamentaux que sont le conseil aux Exploitants Agricoles et l'appui aux projets productifs.

Prévu pour une durée de 60 mois, le PCP-ACEFA cumule au 31 décembre 2019, presque la moitié de sa période d'exécution (29 mois) au regard de la date de signature de sa convention d'affectation le 14 juillet 2017.

#### **Composante 1 : Consolidation et Amélioration du dispositif national de Conseil Agropastoral**

2019 étant l'année effective de mise en route de la démarche PCP-ACEFA, les activités de consolidation et d'amélioration du conseil agropastoral ont porté sur le recrutement et la formation des conseillers, l'équipement et le fonctionnement du dispositif de conseil et le conseil aux Organisations de Producteurs (OP) et aux Exploitations Familiales Agropastorales (EFA).

La finalisation du processus de recrutement de nouveaux conseillers qui a débuté en fin 2018 s'est faite au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019. Elle a permis de recruter 250 nouveaux conseillers selon les besoins exprimés par les différents Départements et après la revue du portefeuille des conseillers.

Ceux-ci ont par la suite bénéficié des formations diverses aux côtés des autres acteurs chargés de l'encadrement et du suivi du dispositif de conseil (Cadres Régionaux, Responsables des Cellules Techniques Départementales, Conseillers référents...).

Les Cellules Techniques Départementales (CTD) et les Coordinations Régionales (CR) ont été équipées en motos et accessoires et GPS.

Au cours de l'année 2019, la mise en place des Comités Départementaux du Conseil (CODEC) avec la composition des membres élargie aux représentants des filières a été effective et 32 sessions sur les 55 attendues se sont tenues ainsi que 8567 sessions de Comités Locaux de Groupements (CLG).

A travers la mise en œuvre effective de la nouvelle stratégie de conseil, la conception des services et le programme de formation ont pu être réalisés conformément aux prévisions, permettant ainsi de toucher près de 132 000 exploitations.

## Composante 2 : Financement des projets d'investissement des OP

L'année 2019 a été marquée par l'entrée de 8 nouveaux départements dans le dispositif de financement, portant ainsi à 52 les départements couverts sur le territoire national. Bien que les activités de financement aient été intensifiées, les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont connu une stagnation en raison de la crise socio-politique.

Cette situation a eu un impact négatif sur l'atteinte des objectifs généraux fixés en termes de montage des projets, leur enregistrement, financement et suivi des projets de GP et OPA.

L'enregistrement des projets a connu aussi un ralentissement par rapport à 2018 avec 445 nouvelles demandes de financement des projets de GP et 7 projets d'OPA contre 883 et 12 en 2018.

Le décaissement des fonds s'est amélioré au cours de l'année passant de 83% en 2018 à 89% pour les GP et de 60% en 2018 à 70% en 2019 pour les OPA.

### Financement des projets des GP

Entre janvier et décembre 2019, un total de 1 389 chèques ont été délivrés pour un montant total de 2 737 658 116 FCFA au bénéfice des GP sur l'ensemble des régions du pays, portant ainsi à 10,8 milliards de FCFA environ le montant total décaissé depuis le début d'ACEFA 2 sur les 12,19 milliards octroyés à 3 115 projets acceptés par les Commissions Départementales de Sélection des Projets. Les projets d'agriculture restent les plus fréquents avec un taux de 69% du montant octroyé contre 29% pour l'élevage et 2% pour la pêche et la pisciculture.

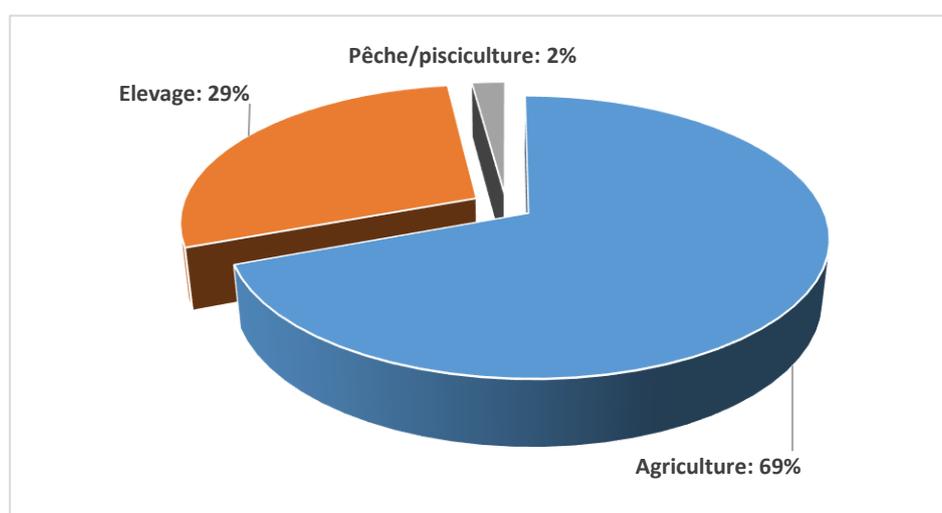


Figure 2: Répartition des projets financés par domaine d'ACEFA (cumul)

Le contrôle de l'évolution de la phase d'investissement de 2 611 projets de GP sur les 3115 subventionnés a révélé que 2 269 (87%) ont une évolution normale et 342 projets (13%) sont en difficulté. 1 527 projets d'investissements sont terminés (58%) tandis que 24 sont abandonnés.

La région du Sud-Ouest présente le plus grand nombre de projets en difficulté et la région du Centre constitue le principal foyer des projets abandonnés.

### **Financement des projets OPA**

Un retard a été observé dans le financement des projets des OPA en raison des difficultés de montage des projets fédérateurs des services rendus aux membres ainsi que celles liées à la constitution d'apports personnels.

Ainsi, sur les 10 projets acceptés en 2019, seuls 6 ont pu décaisser la première tranche d'un montant total de 42,7 millions F CFA portant ainsi à 793 millions FCFA décaissés sur 1,134 milliards FCFA octroyé par les 10 Commissions Régionales de Sélection des projets, soit un taux de décaissement de 70%.

De manière globale, les performances des projets sont satisfaisantes, néanmoins plusieurs défaillances ont été décelées (conflits, gouvernance, technicité insuffisante et mauvaise volonté).

Il faudrait donc à cet effet procéder urgemment à i) une identification des besoins réels des membres des OP, ii) une remobilisation des fonds propres par les OP pour assurer l'achèvement des travaux, iii) un renforcement du suivi des projets financés par les conseillers et iv) une amélioration de la régularité du reporting des performances des projets.

### **Composante 3 : Institutionnalisation et pérennisation du dispositif de conseil agropastoral**

L'appui à la professionnalisation agropastorale assurée par la Plateforme Nationale des Organisations de Producteurs Agro-Sylvio-pastorales du Cameroun (PLANOPAC) et le Centre Régional de la Professionnalisation Agropastorale (CRPA) de Garoua s'est poursuivi avec la mise en œuvre des activités relevant des conventions de financement signées et relatives au fonctionnement, à l'assistance technique et à la formation.

### ***Appui à la PLANOPAC***

Dans le cadre du fonctionnement de la PLANOPAC, la convention signée en juin 2019 pour une subvention de 98 millions FCFA a permis de i) préparer l'Assemblée Générale électorale ii) évaluer l'avancement des activités, iii) tenir plusieurs réunions statutaires au niveau régional, départemental et d'arrondissement et iv) recruter 2 nouveaux animateurs pour substituer les 2 départs du personnel Animateurs à l'Ouest et au Sud-Ouest.

Au cours de l'année 2019, l'appui apporté par la Chambre d'Agriculture de la Charente Maritime (CA17) a porté sur l'accompagnement de la PLANOPAC sur les formations des responsables et personnels en gouvernance et en gestion des ressources humaines.

Les travaux de construction de son immeuble-siège, lancés en 2018, ont atteint un taux d'exécution physique de 87% et un taux d'exécution financière de 89%.

### ***Appui au CRPA***

Pour atteindre les objectifs d'autonomie technique et financière prescrits, le Centre Régional de Professionnalisation Agropastorale de Garoua (CRPA-Garoua) a bénéficié d'une subvention de financement du fonctionnement en juin 2019 de 18 millions de FCFA.

L'apport technique de la Chambre d'Agriculture de la Charente Maritime (CA17) pour l'année 2019 a porté sur un appui organisationnel à la gouvernance et à la gestion des ressources humaines.

La mise en œuvre du plan de formation a permis la réalisation de 9 sessions au bénéfice de 51 organisations de producteurs regroupant 225 participants.

### ***Préparation à la création de l'Agence nationale de conseil agricole***

Dans le cadre de la pérennisation du dispositif de conseil agropastoral, une étude de faisabilité économique et financière a été prévue en 2020.

Les termes de référence de cette étude ont été élaborés et validés sous la supervision des secrétaires généraux (MINADER et MINEPIA), lors d'un atelier participatif regroupant les directeurs techniques de ces ministères et les représentants professionnels et des filières agropastorales.

### III-3-3-C2D- AFOP

---

2019 constitue la 2<sup>ème</sup> année de mise en œuvre du PCP AFOP orienté vers la contribution à la révolution agricole sur la base du processus de décentralisation empreint de l'ancrage territorial des structures de formation sous rénovation. Ses activités sont structurées pour répondre aux défis de consolidation et de pérennisation de i) la formation des bénéficiaires, ii) l'accompagnement à l'insertion des jeunes formés et iii) la gouvernance du dispositif national rénové de formation et d'insertion.

#### 1- Formation des bénéficiaires

Le développement des formations en 2019 repose sur l'organisation et l'animation des formations des bénéficiaires, le renforcement des capacités des acteurs en charge de l'animation des formations, et la production des savoirs.

En matière de **formation des bénéficiaires**, proprement dite, elle a été marquée par la *formation initiale* des jeunes post primaires dans les centres (5<sup>ème</sup> promotion des Exploitants Agricoles et, 3<sup>ème</sup> promotion des Maitres Pêcheurs dans les centres) et celle des jeunes issus du secondaire dans les écoles (7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> promotions des EAP, CAP et TSIERGE et 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> promotions des TA, TSGE et TSGEC).

Au terme de l'année 2019, 2646 EA5 sont arrivés en fin de formation dans les différents centres et 206 MP de la 3<sup>ème</sup> promotion étaient toujours en cours de formation. Pour ce qui concerne les écoles, 1443 jeunes sont également arrivés en fin de formation avec un taux de réussite général de 95%.

L'organisation de la *formation continue des producteurs et pêcheurs* a nécessité au préalable la mise en place des outils méthodologiques et la formation des moniteurs à leur utilisation. Un total de 18 filières stratégiques végétales et animales a été adressé et 3 374 producteurs en activité ont été touchés lors des différents diagnostics. Par ailleurs, la convention de collaboration signée avec la SODECOTON en vue d'organiser et d'animer la formation des gros producteurs de coton a connu son début d'exécution.

Les actions de **renforcement des capacités des acteurs** ont porté essentiellement sur la formation initiale des moniteurs stagiaires, le recyclage et le perfectionnement des moniteurs en poste, des formateurs et des référents.

La formation initiale des moniteurs stagiaires a porté sur 122 moniteurs de profil agropastoral, 15 de profil de pêche et 19 de profil de génie civil. Par ailleurs, les activités de recyclage et de perfectionnement ont concerné 38

moniteurs pédagogiques des régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, 140 moniteurs pédagogiques de l'ensemble des centres de formation des EA et 08 moniteurs pédagogiques des centres de pêche. 2 600 ont été formés sur les démarches et outils d'évaluation des capacités des apprenants.

**La production des savoirs** quant à elle a consisté à poursuivre le processus d'amélioration des démarches et outils de formation par alternance et celui de la formation continue entamée en 2018.

## **2- Accompagnement à l'insertion des jeunes**

Les activités d'accompagnement à l'insertion ont porté sur les jeunes formés ou en cours de formation à l'élaboration et la finalisation de leurs projets d'insertion, la récupération des subventions non utilisées par les jeunes insérés, l'organisation des journées entrepreneuriales, le diagnostic des pratiques des Conseillers d'insertion et le financement des projets des jeunes.

Une mission exploratoire commise auprès des microfinances pour s'enquérir des procédures de recouvrement des fonds dormants alloués aux projets des jeunes a permis de sécuriser près de 30 millions de FCFA sur environ 58 millions attendus.

Dans le cadre de l'accompagnement au renforcement des réseaux des jeunes installés, les journées entrepreneuriales organisées ont permis de répertorier les difficultés que les jeunes rencontrent dans la mise en œuvre de leurs projets et de recueillir les propositions de solutions endogènes en vue de leur résolution.

Elles ont par ailleurs permis la mise en place, par les jeunes, des plans d'action pour leur meilleure structuration autour des bassins de production d'une part, l'élaboration d'un fichier national des jeunes de ces bassins d'autre part.

Au cours de l'année 2019, des financements d'un montant de FCFA 841 millions ont été octroyés à 573 jeunes porteurs de projets dont 145 femmes. Le cumul des projets financés par le programme est ainsi passé de 3 033 en fin 2018 à 3 606 en fin 2019 et celui du montant des financements de FCFA 4,5 milliards à 5,3 milliards pour la même période.

## **3 - Amélioration de la gouvernance du dispositif**

Au regard des enjeux de la révolution agricole portant notamment sur la durabilité des performances des institutions et le développement humain, les activités d'amélioration de la gouvernance du dispositif ont porté sur :

- Le pilotage des structures de formation ;
- L'opérationnalisation de la mission d'inspection du dispositif rénové et la certification des parcours ;

- Le suivi et l'évaluation du dispositif ;
- La mobilisation de la mission d'assistance technique ;
- La professionnalisation des acteurs au sein des organes ;
- Le développement des partenariats ;
- La communication sur les actions du programme et ;
- L'adaptation des mécanismes et des procédures de mobilisation et de gestion des ressources aux défis de la pérennisation.

En dehors des initiatives ciblant les organes de gouvernance, le programme a mené des actions de partenariat avec plusieurs structures dont la SODECOTON pour une convention de collaboration pour la formation des gros producteurs de coton, le MINEFOP pour la mise en place d'un cadre de collaboration MINADER/MINEPIA/MINEFOP en vue de la pérennisation du dispositif de formation et d'insertion.

Ce partenariat s'est également poursuivi avec la FASA, l'université de Ngaoundéré et l'université de Yaoundé 1 pour la co-construction d'un Master en ingénierie de formation et développement rural, le GIZ-PADER pour le développement des synergies inter programme et, le MINDDEVEL pour l'implication des communes dans la gestion des structures de formation.

Dans le cadre de la collaboration avec la MIPROMALO, une formation-action de 17 moniteurs "infrastructure" débouchant sur la construction en cours d'un ouvrage témoin au Centre de ressources de Zoum a été menée.

### **Coordination, gestion et suivi du programme**

En dehors de la gestion administrative et financière, la 3<sup>ème</sup> session du COPIL du PCP AFOP tenue en avril 2019 a permis, entre autres, de valider le bilan des activités de l'année 2018 et d'adopter le PTAB 2019.

Les journées de l'entreprenariat agropastoral ont permis de faire connaître le potentiel des jeunes formés et insérés dans leurs territoires respectifs. Par ailleurs, l'élaboration du dispositif de suivi-évaluation du PCP AFOP a été effectuée et le système est opérationnel.

Les réflexions se poursuivent pour un arrêt définitif des modalités de pérennisation du dispositif. Il en est de même des actions de renforcement des capacités des acteurs en charge de la gouvernance, de la poursuite des activités d'opérationnalisation de l'inspection du dispositif rénové et de la construction du plaidoyer en faveur de la formation et de l'inspection.

Le processus de mobilisation de la mission d'Assistance Technique chargée d'accompagner le PCP-AFOP s'est poursuivi. L'offre technique et financière y relative a été formulée et le projet de contrat est en cours d'examen avec l'AFD.

### III-3-4-C2D- AMO

---

Le programme AMO, qui a pour objectif global de contribuer au renforcement des performances des administrations du secteur rural dans leurs missions d'appui et d'accompagnement pour le développement rapide et durable de la production agropastorale et halieutique, est arrivé à la fin de sa 2<sup>ème</sup> phase. Pour permettre de clôturer ses activités, la DLUF initialement arrêtée au 30 avril 2017 a été repoussée au 31 décembre 2019.

Les activités sont totalement bouclées et les cérémonies officielles de présentation solennelles des documents de politiques publiques dans le domaine du conseil et de la vulgarisation et celui du suivi sanitaire vétérinaire et de la santé publique animale sont attendues.

Les activités contenues dans le document de PCP-AMO correspondant à la phase de consolidation et de pérennisation ont déjà été lancées sur les financements BIP inscrits sur le budget du MINADER.

Les concertations entre l'État et les Organisations de Producteurs (OP) ont permis, entre autres, de mieux orienter les politiques publiques de soutien à la production élaborées dans les domaines clés que sont i) l'hydraulique agricole, ii) les semences agricoles, iii) le suivi sanitaire et vétérinaire et la santé publique animale, iv) le conseil et la vulgarisation agricole.

Lesdites concertations ont par ailleurs permis la reprise du processus d'immatriculation des GIC, l'examen des pistes de solutions sur le financement de l'agriculture et de l'élevage ainsi que l'examen de la situation dans les zones d'insécurité en matière de production.

Dans le cadre de l'amélioration des performances des administrations, les travaux d'amélioration et de rénovation du dispositif de la chaîne PPBS ont été effectués et les FTC relatives à cette importante activité sont en cours de mise en œuvre.

Le renforcement des capacités organisationnelles et managériales des services déconcentrés ainsi que les diagnostics et actualisations des PRAS sont bouclés. Les activités des FTC de mise en œuvre y relatives sont en cours.

Dans le cadre du développement des dispositifs des statistiques, un "Guide méthodologique" a été élaboré et vulgarisé en vue de l'harmonisation des méthodes d'enquêtes statistiques. Des ateliers d'imprégnation aux outils méthodologiques de collecte des données conjoncturelles sur l'élevage ont

été organisés au bénéfice des Centres Zootechniques et Vétérinaires (CZV) dans toutes les régions.

Par ailleurs, des appuis à la DESA et à la DEPCS se poursuivent dans le cadre de la contribution du programme AMO au suivi de la réalisation du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE). Les résultats tirés de ce RGAE constitueront un cadre d'application des nouvelles méthodes de collecte des données agropastorales, avec un accent sur la déconcentration des dispositifs en réponse à la décentralisation.

Au cours du deuxième semestre 2019, l'accompagnement des dernières activités à mener a porté sur i) l'évaluation externe finale du programme et, ii) les audits budgétaires et comptables de l'exercice 2018 et du 1<sup>er</sup> trimestre 2019. Le rapport général d'achèvement du programme sera finalisé en fin mars 2019, conformément aux dispositions conventionnelles.

## III-4-SECTEUR TRANSVERSAL

### III-4-1- Programme National De Développement Participatif (PNDP)

Le PNDP est une réponse du Gouvernement au phénomène de pauvreté identifié en zone rurale au Cameroun. Il s'articule depuis sa restructuration, autour de deux axes d'intervention que sont i) l'appui au développement local et ii) l'appui à la politique de décentralisation définie par le Gouvernement. Comme en 2018, la mise en œuvre du programme a connu une évolution régulière de ses activités au cours de l'année 2019.

Dans le cadre de l'**appui au Développement Local**", des conventions de financement de la planification locale et des activités connexes ont été signées avec toutes les communes et les activités y relatives sont en cours. L'actualisation des PCD dans les communes intègre désormais les changements annoncés sur la nécessité de concentration des financements et de promotion de l'intercommunalité, ainsi que sur le besoin d'adaptation aux migrations conjoncturelles dans les zones d'insécurité de premier ordre. Pour ce qui est de la prise en charge des agents communaux recrutés, on s'oriente désormais vers un mécanisme de leur contractualisation par le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local.

Le financement des microprojets classiques se poursuit également, permettant d'élargir davantage l'accès aux services sociaux de base, et de tenir compte de l'afflux migratoire observé dans certaines zones frontalières. Pour toucher un plus grand nombre de communautés et d'individus à la base, le plan d'actions validé pour les projets à mettre en œuvre s'appuie parallèlement sur l'approche HIMO dont la phase pilote a été financée sur fonds C2D dans la région de l'Extrême-nord. L'opération connaît désormais une extension dans vingt nouvelles communes éligibles dans les régions du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est, avec l'appui financier reçu du Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union Européenne.

Le niveau d'atteinte des principaux indicateurs de cet axe est présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 11: Performance enregistrée sur les indicateurs des projets socio-économiques**

Indicateurs	Valeurs cibles	Valeur atteinte au terme de 2019	Pourcentage d'atteinte d'indicateurs
Nombre de points d'eau construits/réhabilités	4 519	2831	62,64%
Linéaire des routes rurales construites ou réhabilitées	1 063	667	62,7%

Indicateurs	Valeurs cibles	Valeur atteinte au terme de 2019	Pourcentage d'atteinte d'indicateurs
Nombre de salles de classe construites ou réhabilitées	2 525	1 691	67%
Nombre de centres de santé construits ou réhabilités et équipés	211	213	101%
Nombre de marchés ruraux construits	97	204	210%
Nombre de magasins de stockage construits	97	116	119,5%
Nombre de Communes bénéficiaires des subventions	360	360	100%

La signature des conventions de troisième tranche liées au financement de quelques opérations a également été effectuée. Elle cible la mise en œuvre globale de trente un (31) projets HIMO (dont onze financés sur C2D) dans la région de l'Extrême-nord et cinq (05) projets pilotes REDD+ dans les régions du Nord, de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Centre. Un sixième projet REDD+ est également en cours de mise en œuvre dans la région de l'Adamaoua. La mise en œuvre des cinq (05) projets pilotes retenus est effective au sein de la première vague de groupements de communes. Des actions de pérennisation sur financement propre des communes ou avec d'autres partenaires sont en cours.

Dans le cadre de l'**appui aux communes dans le cadre de la Décentralisation**, et après une première phase d'accompagnement qui a permis aux communes de mettre en place un cadre de gestion participatif, d'asseoir une maîtrise de la fiscalité locale et de financer la construction des infrastructures sociales de base, le Programme s'est appesanti, dans une seconde phase, sur la mise en œuvre des investissements collectifs marchands (générateurs de ressources pour les communes) et sur la promotion de l'intercommunalité. Conformément à l'objectif de développement de sa troisième phase, le Programme poursuit l'activité d'harmonisation de la gestion comptable dans les communes, dans la perspective d'assurer la transmission systématique des comptes de gestion à la juridiction des comptes, conformément à la réglementation en vigueur, grâce au logiciel SIM\_BA. Le coaching réalisé avec la collaboration du MINEPAT et du MINDDEVEL permet désormais de relever significativement le nombre de communes ayant transmis ledit compte depuis l'exercice 2018. La mise en œuvre du plan de formation validé du personnel des communes se poursuit, tout comme le processus d'appropriation du Progiciel d'Aide au Développement Participatif (Pro-ADP). Ce dernier qui se révèle comme un outil d'amélioration des dépenses d'investissement public effectuées par les collectivités sera marqué en 2020 par la finalisation de

la version actualisée du Progiciel en vue d'une vulgarisation dans les communes. À la suite de cette formation, le programme entend s'orienter vers le renforcement d'autres capacités centrées sur la pérennisation des ouvrages et la mise en œuvre des solutions endogènes par les communautés, entre autres.

En matière de communication, les équipements acquis ont été mis en place dans les radios communautaires construites (12) ou réhabilitées (08) sur fonds C2D.

### **III-4-2 C2D-PSFE**

---

La deuxième tranche du Programme Sectoriel Forêt et Environnement (PSFE), mise en œuvre sous l'approche projet, a pour finalité la gestion durable des forêts de production et de la filière de transformation des bois, et de la mise en œuvre d'une stratégie REDD+ pour une contribution accrue du secteur au développement et à la lutte contre la pauvreté. Après un peu plus de 6 ans de mise en œuvre, les résultats du programme sont palpables tant sur le plan des réformes réglementaires que sur celui de la mise en place de nouvelles structures devant porter la stratégie de gestion du secteur. L'état de mise en œuvre au 31 décembre 2019 se présente comme suit.

#### **Composante I : Aménagement des forêts du Domaine Forestier Permanent**

Il vise à améliorer l'efficacité dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et la durabilité des plans d'aménagements et a permis l'amélioration de la cartographie des Unités Forestières d'Aménagement et des forêts communales, celui des cadres normatifs et réglementaires relatifs aux inventaires d'aménagements et d'exploitation, aux techniques d'exploitations et au suivi de la dynamique des peuplements forestiers. Un réseau de 40 parcelles permanentes d'une superficie totale de 360 ha a ainsi été mis en place pour le suivi de la dynamique de croissance des essences forestières dans les forêts communales et de recherche. Des plans d'aménagements dits de deuxième génération intégrant l'écologie des essences, le type des essences, le type de forêts, l'historique de l'exploitation des peuplements pour un meilleur suivi de la dynamique forestière sont désormais mis en œuvre. Outre les appuis aux administrations au niveau central et déconcentré portant sur les équipements forestiers, informatiques et matériels roulants, le MINFOF a également été renforcé en capacités en matière de suivi forestier grâce à la mise en place de l'Unité Opérationnelle de Suivi du Couvert Forestier par imagerie satellitaire.

## **Composante II. Facilitation de la création et de la Mise en place d'un Observatoire des Forêts de la Faune et des Produits Forestiers**

L'objet ici est d'engendrer une capacité nationale d'intelligence économique au service du sous-secteur forêt et faune permettant d'orienter les décisions majeures à prendre notamment pour la compétitivité et la transformation plus poussées.

L'Unité Opérationnelle de Gestion des Statistiques Forestières et Fauniques (UOGSFF) créée est opérationnelle après la réalisation des études thématiques de base sur la production faunique et forestière, la transformation, les marchés et emplois du sous-secteur forêt permettant d'identifier les indicateurs de suivi de l'UOGSFF et le développement de son système informatique.

Concernant la production, un appui au reboisement de plus de 285 ha auprès de 6 communes test (Foumban, Tonga, Meiganga, Kosa, Guémé, Meiganga) a été effectué. Dans le cadre de la transformation du bois, 458 artisans ont été formés et 02 associations dotées de cellules de séchage de bois dans les régions de l'Adamaoua et du Centre. 09 CETIC et lycées techniques ont par ailleurs été dotés en matériels didactiques pour la formation initiale en métiers du bois.

## **Composante III. Suivi du couvert forestier en lien avec le processus REDD+**

L'objectif recherché est le développement d'une capacité nationale de suivi permanent par image satellitaire du couvert forestier (aires protégées forêts de production, plantations forestières, zones agroforestières, plantations agricoles, etc..) en lien avec les changements climatiques. Après la création de l'Unité Opérationnelle de Suivi du Couvert Forestier (UOSCF) et celle de l'Unité Opérationnelle de Renforcement des Capacités en Aménagement Forestier (UORCAF), l'immeuble devant abriter l'UORCAF au sein de l'ENEF a été réceptionné et le programme de référence sous régional en géomatique est en cours d'élaboration par le Groupe de Travail Thématique sur la Géomatique (GTTG) mis en place au sein du RIFFEAC.

La mise en place des laboratoires de géomatique à travers la dotation en équipements de géomatique (logiciels, serveurs, ordinateurs, ...) au profit de 04 institutions (ENEF, FS/UY1, CRESA Forêts-Bois, FASA) et les formations des personnels devant y exercer est effective. L'appui institutionnel, ainsi qu'une dotation en équipements, ont également été effectués à l'ONACC. Le projet pilote REDD+ de la commune de Meiganga, lancé en décembre 2019, est en cours de mise en œuvre avec l'appui technique du PNDP.

### III-4-3 C2D - RECHERCHE

---

Avec la prorogation de sa DLUF au 30 juin 2020, le programme C2D PAR s'est activé à boucler ses activités de clôture relevant de sa convention de subvention.

Au terme de l'année 2019, plusieurs actions sont à mettre à son actif dont les plus significatives sont reprises ci-après.

Le programme a mené une étude sur ***l'économie de la recherche*** dont les résultats ont permis la mise en place d'un fonds pour la recherche et l'innovation et le recrutement de 1000 chercheurs. La vulgarisation des résultats de cette étude s'est poursuivie au cours de l'année 2019

Les ***projets de recherche finalisé***, mis en œuvre par l'IRAD, ont notamment contribué à différents apports au niveau scientifique sur le plan national et international avec plusieurs prix et médailles remportés et des brevets enregistrés au niveau de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI).

En effet, l'IRAD a poursuivi la mise en œuvre de manière satisfaisante de dix projet relatifs aux spéculations de grande consommation et de gestion durable des ressources naturelles : sorgho, manioc, riz, plantain, pomme de terre, légumineuses à graines, fruits et légumes, café et cacao, agro foresterie et agrosystèmes du nord Cameroun.

En matière de renforcement du partenariat public-privé, dix-sept (17) partenaires privés du MINRESI ont bénéficié d'un financement de FCFA 750 639 520 (sept cent cinquante millions six cent trente-neuf mille cinq cent vingt) dans le cadre du ***Fonds de recherche sur base compétitive*** pour :

- Valoriser les produits forestiers non ligneux ;
- Construire des machines agricoles ;
- Transformer des produits agricoles ;
- Adapter des produits de la recherche en milieu réel ;
- Gérer durablement l'environnement.

Les différents résultats obtenus ont servi de support de soutenance des thèses et mémoires pour plusieurs spéculations de différents projets. D'autres ont été sélectionnés pour bénéficier des appuis financiers consistants d'autres bailleurs à l'instar de l'Union Européenne.

Le suivi de la mise en œuvre des projets financés se poursuit dans les différents bassins de production.

### **III-4-4- C2D - CULTURE**

---

Le C2D Culture I de première génération a été entièrement exécuté au terme de l'année 2018 et plusieurs résultats ont été engrangés. Il avait pour objectif de rendre les industries culturelles plus rentables et leur impact plus visible dans le PIB national. Ses activités ont notamment porté sur :

- L'acquisition et la mise en circulation d'une Bibliothèque Mobile équipée de 2763 ouvrages et 15 tablettes numériques ;
- L'aménagement et la mise en service de la Galerie d'Art Contemporain dans la ville de Yaoundé ;
- La formation de 99 professionnels et techniciens dans différents métiers du cinéma et la réalisation de 100 projections de 88 films dans 50 localités ;
- La tenue des deuxièmes Assises des Entreprises et Industries culturelles (IC) et ;
- L'édition et la distribution aux principaux bénéficiaires, administrations et partenaires de 2000 catalogues sur le patrimoine architectural colonial de la ville de Yaoundé.

L'année 2019 a été marquée par la signature de la convention du C2D culture II au mois de juillet pour un montant de FCFA 655 957 000. La finalité de cette 2<sup>ème</sup> tranche est la valorisation et la préservation du patrimoine Culturel du Musée National à travers, i) l'accompagnement technique pour le développement du Musée par une expertise internationale et ii) les travaux d'urgence pour la réfection du bâtiment du Musée.

A la suite de cette signature, la contractualisation pour les prestations des études techniques en vue de l'exécution des travaux d'Urgence et la procédure de contractualisation avec le Cabinet Expertise France par la voie de gré à gré ont été lancées.

### **III-4-5 C2D-FORMATION PROFESSIONNELLE**

---

Le secteur de la formation professionnelle a bénéficié en juin 2012 et en décembre 2014, des financements pour la mise en place des Centres de Formation aux Métiers ruraux non agricoles (CFM) d'une part, celle des Centres de Formation Professionnelle Sectoriels d'autre part (CFPS).

### III-4-5-1- C2D- CFM

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la stratégie de renouvellement de l'offre de formation professionnelle dans les zones rurales pour les métiers non agricoles, le C2D contribue à mettre en place un nouveau dispositif de formation orienté par la démarche, sous forme de Centre de Formation aux Métiers (CFM), sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle. Les CFM ont pour objectif global de développer et de diversifier l'économie des zones rurales, ainsi que l'accès des jeunes à l'emploi, en améliorant l'offre de formation professionnelle en faveur des métiers non agricoles en milieu rural, de concert avec les acteurs économiques.

A titre de rappel, au 31 décembre 2018, le niveau d'avancement des travaux de construction des trois CFM était de 48% à Bandjoun, 24,5% à Ebebda et 0.43% à Maroua contre une consommation des délais de 112%, 27% et 6% respectivement. Le volet ingénierie de la formation enregistre quant à lui (i) Cinq (5) structures de formation identifiées pour le lancement de l'expérimentation, (ii) la réalisation de quatre études techniques pour la construction des CFM de Bandjoun, Ndop, Ebebda et Maroua, **(iii)** l'Elaboration de la liste des équipements des CFM de Bandjoun, Maroua et Ebebda et, (iv) la formation de treize (13) professionnels en ingénierie pédagogique sur les quatre (4) référentiels élaborés selon l'APC.

Les avancées enregistrées au cours de l'année 2019 sont reprises ci-dessous par composante.

#### **Insertion des CFM dans leur environnement, cadre réglementaire et renforcement des capacités**

Dans le cadre du processus d'implication des acteurs publics et privés dans la mise en place des Centres de Formation, les 200 acteurs répertoriés ont été sensibilisés et formés. La mission d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO), assurée par le Cabinet SOFRECO, a été réorientée pour faire bénéficier au Maître d'ouvrage les prestations y afférentes lors du fonctionnement des CFM.

#### **Mise en place des CFM**

La mise en place des CFM se poursuit avec l'exécution des travaux de construction des CFM d'Ebebda, de Maroua et de Ndop. Les difficultés d'exécution du CFM de Bandjoun ont conduit à la résiliation du marché y relatif le 16 août 2019. La situation d'exécution desdits travaux est résumée dans le tableau ci-après.

**Tableau 12 : Situation des constructions des CFM en cours de construction**

CFM	Avancement des travaux	Taux de Consommation des délais
Ebebda	95%	100%

CFM	Avancement des travaux	Taux de Consommation des délais
Maroua	28%	33%
Ndop	18,35%	24%
Bandjoun	49,25%	Marché résilié et procédure de remplacement en cours

Les activités de construction des forages dans les CFM en chantier ont également démarré et celles relevant de leur équipement connaissent d'importants retards dans la phase de passation des marchés.

Par ailleurs, l'activité de développement des référentiels de formation professionnelle, opérée dans une démarche participative au sein des quatre bassins agricoles concernés, a conduit à la définition de quatre qualités de métiers offerts par les CFM à savoir i) l'Opérateur en Transformation des Produits animaux (OTPA), ii) l'Opérateur en Transformation des Produits végétaux (OTPV), iii) le Producteur d'Aliment pour Animaux d'Élevage (PAAE), et iv) l'Opérateur en Maintenance de Petits Equipements Production d'Énergie (OMPEPE).

Une session d'appropriation de nouveaux référentiels de formation, permettant de former 36 professionnels dans les modules de formation continue et dans l'ingénierie de la formation professionnelle, a eu lieu en 2019.

Treize outils de gestion devant servir de manuels de procédures de gestion des Centres et de documents de références pour la formation des cadres et gestionnaires ont été également élaborés dans le cadre de cette activité.

Sur le plan financier, 47,3% des paiements ont été effectués au profit de l'exécution des activités du projet.

### III-3-4-5-2 C2D- CFPS

Le projet **C2D-CFPS** est une vision novatrice, fondée sur le partenariat Public-Privé dont le but est de mettre sur pied deux CFPS à Douala et à Edéa au profit des entreprises afin de favoriser la croissance économique et faciliter l'insertion professionnelle au Cameroun. Le transport/logistique, la maintenance industrielle et l'agro-industrie constituent les trois secteurs de l'économie visés par le projet.

Au cours de sa phase de lancement, le dispositif novateur du partenariat Public-Privé dans le cadre de la formation professionnelle a été testé avec les Organisations Professionnelles. La signature du nouveau protocole d'entente entre le GICAM et le MINEFOP, et les formations des formateurs et des stagiaires des entreprises privées avec l'appui d'un Assistant Technique International ont été effectuées. Les statistiques enregistrés en termes de formation continue sont : 94 travailleurs recyclés avec l'appui du GICAM et 48 formateurs formés et habilités avec l'appui du GICAM.

Dans le cadre de la mise en place des CFPS, les études d'impact environnemental et social (EIES) ont été menées. Les études techniques et architecturales, qui connaissent un retard de plus de 24 mois, ont finalement été réceptionnées en novembre 2019.

Sur le plan financier, 13,17% des paiements ont été effectués au profit de l'exécution des activités du projet.

### **III-4-6- C2D-PMEAA**

---

Le programme d'appui aux Petites et Moyennes Entreprises Agricoles et Agroalimentaires (PMEAA) dont la convention a été signée le 03 juillet 2015 est arrivé à terme en juin 2019, conformément à sa date limite d'utilisation des fonds (DLUF). A date, ses objectifs ont été atteints et le transfert des activités au sein d'une institution pérenne qu'est l'APME est effectif. Les principaux résultats aux niveaux des différents services sont repris ci-après.

Au niveau des **services d'information technico économique et de l'animation des bassins**, avec plus de 350 PMEAs cartographiées, 18 cadres communautaires de développement et 26 animateurs, le programme a pu mobiliser les principaux acteurs des cadres de concertations en vue du développement des bassins de production. 30 EMF, 80 SAE et des institutionnels ont pu participer à cette plateforme en vue d'accompagner la mise en œuvre des plans d'actions.

Les fiches techniques de transformations agroalimentaires ont été produites et diffusées au bénéfice des PMEAs et 03 projets collaboratifs sont opérationnels avec l'accompagnement de l'opérateur AGROPME.

S'agissant de **l'accompagnement aux services financiers**, et après avoir accompagné, à travers le dispositif chèque service, une trentaine d'EMF qui ont pu adhérer à la plateforme CASEMF du CNC, quatre produits financiers (warrantage professionnel, le micro-leasing, l'agriculture contractuelle, le centre d'arbitrage et de médiation) ont été testés à travers ces EMF auprès des PMEAs. 164 PMEAs/OP ont reçu près de 130 millions de FCFA de crédit des EMF.

**Les services d'appui aux entreprises** ont permis d'accompagner 457 PMEAs dont 167 PMEAs femmes bénéficiaires de chèques services pour le diagnostic, l'élaboration de business plan, les formations sur l'emballage et la démarche qualité avec l'accompagnement de SAE habilités. Le Programme, à travers le dispositif chèque service, a ainsi mis à disposition 125 230 000 FCFA au profit de ses bénéficiaires (PMEA, SAE, EMF, BCPME). Les SAE du PMEAA bénéficiant d'un accompagnement en vue de la structuration du métier se sont constitués en association et ont mis en place un bureau.

## III-4-7- C2D TRANSFAGRI

---

### III-4-7-1-APME

L'année 2019 a été marquée par le lancement officiel des activités de la composante 1 du programme TRANSFAGRI. Ce programme, qui s'inscrit dans la continuité du PMEAA, constitue le 1<sup>er</sup> dispositif d'expérimentation de la pérennisation au sein d'une structure pérenne de l'Etat. Le point de son exécution, au 31 décembre 2019, se présente ainsi qu'il suit par composante.

Pour ce qui est du **renforcement des capacités institutionnelles de l'APME et l'appui au développement des CA-PME**, les 6 Centres d'Accompagnements des PME (CA-PME), démembrements régionaux de l'APME, sont opérationnels.

Les sites de construction des CA-PME sont identifiés et le marché des études géotechniques est en cours d'attribution. 84 SAE ont été recrutés et formés dans les nouveaux bassins de production, portant à 239 le nombre total des SAE accrédités pour le coaching des PME à travers l'outil chèque service. La convention avec la CNUCED pour l'extension de **mybusiness.cm** aux 7 CFCE a reçu l'accord de la présidence et sera mise en œuvre en 2020. Le DAO relatif à l'informatisation du dispositif de facilitation de l'accès aux services non financier a reçu l'ANO de l'AFD.

S'agissant du **renforcement des capacités des groupes-cibles (PMEA, OP, EMF, SAE, etc..)**, qui vise le développement d'outils pour l'accompagnement des bénéficiaires, on note la signature des conventions avec les BC PME et le Crédit du Sahel et la tenue de six comités de Dispositif de Facilitation d'Accès aux Services Non Financiers (DIFASE) ayant permis l'attribution de 285 chèques services à 258 PME. 22 EMF partenaires ont également bénéficié du chèque service pour le renforcement de leurs capacités dans le volet du Cadre d'Amélioration et de Suivi des EMF (CASEMF).

Les membres du comité de DIFASE ainsi que ceux de la brigade de contrôle chargés d'assurer la bonne exécution des chèques services ont été renforcés en capacités. Les concertations tenues dans les bassins de production du Centre, de l'Ouest et de l'Adamaoua ont permis de : i) rassembler les acteurs privés/publics et institutionnels, les PME et autres acteurs d'accompagnement des PME, ii) produire les plans d'actions et travailler au montage des projets collaboratifs et, iii) vulgariser les outils

de politiques publiques existant. Par ailleurs, 479 PME et AGR ont été répertoriés dans les six bassins de production.

Au niveau de la **Coordination**, la communication à travers le lancement officiel du TRANSFAGRI dans les différents bassins de production a été assurée. Les autres actions menées ont porté sur la coordination des activités des bassins de production, le suivi évaluation, la passation des marchés et le renforcement des capacités des acteurs. Le taux d'exécution du PTAB 2019 est de 54%.

### III-4-7-2-C2D SNFI

Le programme TRANSFAGRI entend mettre à disposition des PME des services financiers à travers l'opérationnalisation de la stratégie nationale de la finance inclusive au Cameroun. Les conditions suspensives ayant été levées en mai 2019 avec les validations du document projet et du PTAB 2019, cette composante a enfin pu être opérationnelle un an après la signature de la Convention. Le point de ses activités sur 6 mois d'exécution est repris ci-après.

Le lancement des deux principales activités, qui sont tributaires de la disponibilité de l'Assistance Technique Internationale en cours de recrutement, s'effectue progressivement.

Dans le cadre du **Développement des produits et services financiers innovants adaptés aux besoins des MPME rurales agroalimentaires** en vue de la promotion des produits et services financiers diversifiés, une mission de reconnaissance des bassins de production de TRANSFAGRI pour identifier les acteurs sur le terrain et l'offre en produits financiers en vue mieux cerner les besoins des bénéficiaires a été effectuée.

Pour ce qui est du volet **Amélioration de la performance sociale, promotion de l'éducation financière et renforcement de la sécurisation/centralisation de l'information financière du secteur**, il vise l'amélioration de la gouvernance, l'amélioration des services offerts par les EMF, la promotion de l'éducation financière aux MPME et le renforcement de la qualité de l'information financière mise à disposition du CNC. Les activités préparatoires, en attente du recrutement de l'Assistance Technique Internationale, sont également en cours.

**L'appui à la coordination et au suivi évaluation** a essentiellement travaillé à lever les conditions suspensives au 1<sup>er</sup> décaissement par la validation du document de projet et du PTAB 2019, au suivi de la passation

des marchés et la communication à travers la participation aux événements C2D.

S'agissant du processus de recrutement de l'Assistance Technique Internationale en charge de l'identification et de la sélection des produits financiers, le DAO et la liste restreinte sont en attente d'ANO par l'AFD.

### **III-4-7-3-Formation Professionnelle**

Dans le cadre du programme TRANSFAGRI, le MINEFOP bénéficie d'une allocation des fonds C2D en vue de l'extension des structures de formation professionnelles dans trois nouveaux bassins (NGAOUNDERE, NDOP et BERTOUA) et pour le l'institutionnalisation de la formation professionnelle et la définition des mécanismes de financement dudit dispositif.

La composante 3 du TRANSFAGRI a pu lever les conditions suspensives au décaissement en fin 2019 et lancer ses activités grâce à l'apport des fonds de C2D Pilotage et C2D CFM.

Les travaux de construction du Centre de Formation de Ndop sont en cours ainsi les études architecturales des CFM de Ngaoundéré et Bertoua. Les référentiels qui seront dispensés dans les différents centres sont connus et un répertoire des acteurs de la formation professionnelle est disponible.

Dans le cadre de l'institutionnalisation du dispositif de formation professionnelle, l'étude menée sur le Diagnostic des ressources humaines a permis de finaliser le document projet du programme.

Celle relative à l'institutionnalisation du dispositif de formation professionnelle et au financement de la formation professionnelle au Cameroun est en phase de validation du DAO par l'AFD.

Après la promulgation de la nouvelle loi sur la formation professionnelle de 2018, des ateliers au niveau national et régional sont prévus dans les dix régions pour sa vulgarisation.

### **III-4-7-4-Coordination MINEPAT**

La coordination du TRANSFAGRI est assurée par le MINEPAT qui a mis en place une plateforme dont le but est non seulement de créer les passerelles et synergies entre les dispositifs C2D, mais aussi d'assurer une cohérence dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur du secteur rural et agroalimentaire. Ses deux axes d'intervention portent sur i) la mise en place d'une plateforme de coordination et d'échanges et ii) l'appui au renforcement de l'activité économique du MINEPAT.

**La mise en place d'une plateforme de coordination et d'échanges** a été rendue opérationnelle en 2019 avec la tenue de deux réunions de la plateforme regroupant plusieurs acteurs (représentants des composantes du programme TRANSFAGRI et des autres programmes C2D du secteur rural, programme Agropole, Centre Technique Agroalimentaire, Bureau de Mise à Niveau, etc.).

Un guide des projets et programmes du Gouvernement a également été élaboré. Le marché de l'étude sur la situation de référence sur l'agroalimentaire, financée sur fonds C2D Pilotage, a été attribué. Les livrables de cette étude permettront, entre autres, de définir un dispositif de suivi évaluation du programme TRANSFAGRI.

**L'appui au renforcement de l'activité économique** du MINEPAT vise quant à elle :

- La remontée rapide de l'information économique sur la dynamique des activités des entreprises d'assurer son stick âge et le partage avec les autres administrations en charge de l'analyse conjoncturelle ;
- Une meilleure lisibilité sur le mécanisme d'octroi des appuis directs au MINEPAT ;
- Le renforcement des capacités et la sensibilisation des acteurs institutionnels et privés impliqués dans la mise en œuvre du programme.

L'étude pour la mise en place d'un système d'information, lancée en octobre, suit son cours et les termes de références sur le renforcement des capacités des acteurs institutionnels ont été rédigés.

**L'appui à la coordination** se fait à travers la Cellule de suivi en charge de l'organisation des activités de la composante, de la passation des marchés, des activités administratives et des réunions relatives aux différents comités.

C'est ainsi qu'elle a pu conduire l'élaboration du manuel de procédures du TRANSFAGRI, la tenue d'une réunion de haut niveau réunissant les Secrétaires Généraux des quatre ministères de tutelle, et une réunion du comité technique de suivi ayant permis la validation du PTAB 2019.

### III-5-APPUI BUDGETAIRE SECTORIEL DU 3<sup>e</sup> C2D

Dans le cadre du 3<sup>e</sup> C2D, une enveloppe budgétaire de FCFA 120 milliards a été allouée à l'Appui Budgétaire Sectoriel (ABS) destiné en priorité aux secteurs sociaux sur la période de 2017 à 2025. La première affectation, d'un montant de FCFA 39,4 milliards, qui est intervenue à la faveur de la signature de la convention n° CCM 137901-U pour le 1<sup>er</sup> triennat 2017-2019, a porté sur les volets Education, Santé et Bureau de Mise à Niveau (BMN). La présentation ci-après fait état de l'exécution financière et technique des activités aux regards des indicateurs cibles fixés par le Comité Mixte de Suivi mis en place au MINFI et concerne notamment les dotations de l'exercice 2019.

#### ABS Santé

Le secteur de la santé a bénéficié d'un montant de FCFA 5,7 milliards, soit 4,2 milliards en crédit de fonctionnement et 1,5 milliards en crédit d'investissement. L'exécution financière des crédits est de 86% base ordonnancement, soit 82% pour le fonctionnement contre 71,80% en 2018 et 100% en investissement contre 25,81% en 2018. Le tableau ci-après donne la situation comparative d'exécution par programme entre les années 2019 et 2018.

Tableau 13: Taux d'exécution des crédits par programme bénéficiaire du premier triennat ABS

Programme	Taux d'exécution annuel	
	2018	2019
Promotion de la santé	74,71%	92%
Prévention de la maladie	Non exécutée	100%
Prise en charge des cas	99,68%	92%
Gouvernance et appui conditionnel	40,52%	79%

Au terme de l'exercice 2019 et au regard des objectifs cibles fixés, les performances du MINSANTE se sont nettement améliorées par rapport aux résultats obtenus au cours de l'exercice 2018.

#### ABS éducation de base

Le Ministère de l'Education de Base a bénéficié d'une enveloppe de FCFA 7,1 milliards de FCFA au titre des ABS de l'exercice 2019 (2,8 milliards de fonctionnement et 4,3 d'investissement) afin d'accroître de manière significative le nombre de salles de classes équipées dans les Zones d'Education Prioritaires (ZEP). Au terme de l'année, le taux de

consommation des crédits mis ainsi à disposition est estimé à 69% pour le fonctionnement et à 65% pour l'investissement. En raison de la faible remontée des informations en zone déconcentrée, les taux de paiements sont apparus relativement bas par rapport aux crédits engagés.

En matière d'exécution technique, le taux d'admission net au cycle primaire a été porté à 96,3% contre 97% prévu. Dans le Septentrion et l'Est, 324 salles de classe en dur et en bon état ont été réalisées sur 400 prévues, de même que 9 822 tables et chaises pour élèves sur une prévision de 30.000. La feuille de route de la Maitrise d'ouvrage communale a été élaborée et adoptée en Octobre 2019.

### **Bureau de Mise à Niveau (BMN)**

---

Le BMN a bénéficié d'une enveloppe globale de 7 927 406 958 FCFA sur trois exercices (2017-2019).

Pour l'exercice 2019, le BMN n'a reçu du trésor que FCFA 1 000 000 000 sur les 3 274 391 066 attendus. La demande de versement du reliquat, adressée au MINFI, suit son cours.

En fin de période, le BMN présente un taux d'engagement de 68,62% et un taux de paiement de 60,97%.

## ANNEXES

---

## Annexe 1: Tableaux de l'exécution financière du C2D

Cumul des décaissements effectués à la BEAC au profit des programmes (valeur fin de période)

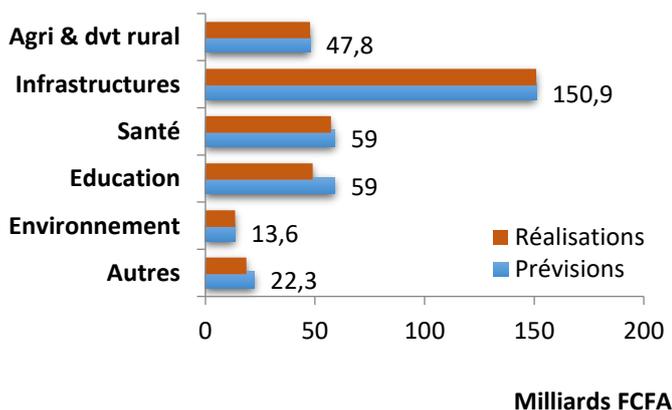
### 1ER C2D

Valeur en FCFA, sauf indication contraire

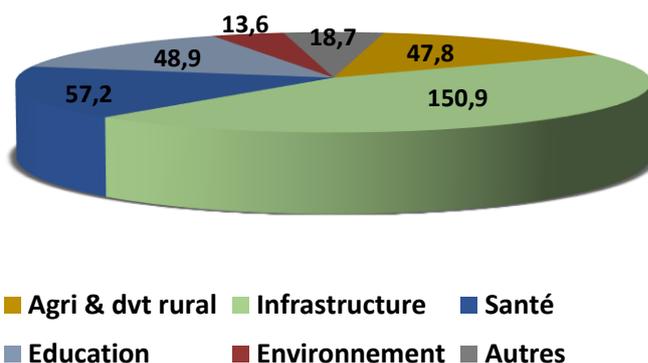
Domaines/Programmes	Montant convention	déc-18 (1)	déc-19 (2)	Variation
				(2) - (1)
<b>1. Agriculture &amp; dvt rural</b>	<b>47 832 384 440</b>	<b>47 832 241 000</b>	<b>47 832 241 000</b>	<b>0</b>
ACEFA (29/02/08)	14 155 552 060	14 155 552 060	14 155 552 060	0
AFOP (29/02/08)	7 819 007 440	7 818 864 000	7 818 864 000	0
AMO (29/02/08)	6 900 667 640	6 900 667 640	6 900 667 640	0
ESA II (04/06/07)	5 838 017 300	5 838 017 300	5 838 017 300	0
PNDP (02/03/07)	13 119 140 000	13 119 140 000	13 119 140 000	0
<b>2. Infrastructures</b>	<b>150 870 110 000</b>	<b>150 870 110 000</b>	<b>150 870 110 000</b>	<b>0</b>
ROUTIER (02/03/07)	75 435 055 000	75 435 055 000	75 435 055 000	0
URBAIN CUD (02/03/07)	51 462 533 452	51 462 533 452	51 462 533 452	0
URBAIN CUY (02/03/07)	22 982 857 472	22 982 857 472	22 982 857 472	0
URBAIN MINH DU (02/03/07)	989 664 076	989 664 076	989 664 076	0
<b>3. Santé</b>	<b>59 036 130 000</b>	<b>51 605 617 194</b>	<b>57 205 617 194</b>	<b>5 600 000 000</b>
SANTE I (11/06/07)	36 077 635 000	36 077 635 003	36 077 635 003	0
SANTE II (21/05/09)	22 958 495 000	15 527 982 191	21 127 982 191	5 600 000 000
<b>4. Education</b>	<b>59 036 130 000</b>	<b>48 871 333 173</b>	<b>48 871 333 173</b>	<b>0</b>
EDUCATION I (26/06/07)	26 238 280 000	26 238 280 000	26 238 280 000	0
EDUCATION II (10/02/09)	32 797 850 000	22 633 053 173	22 633 053 173	0
<b>5. Environnement</b>	<b>13 578 309 900</b>	<b>13 578 221 000</b>	<b>13 578 221 000</b>	<b>0</b>
PSFE I (18/06/07)	6 559 570 000	6 559 570 000	6 559 570 000	0
PSFE II (28/06/12)	7 018 739 900	7 018 651 000	7 018 651 000	0
<b>6. Autres</b>	<b>22 318 008 129</b>	<b>18 651 085 995</b>	<b>19 551 085 995</b>	<b>900 000 000</b>
Etudes 1er C2D (29/03/07)	5 903 613 000	5 903 613 000	5 903 613 000	0
Pilotage (02/03/07)	10 495 617 094	6 844 625 654	7 744 625 654	900 000 000
Etudes 2e C2D	3 280 000 000	950 000 000	1 350 000 000	400 000 000
Fonctionnement 1er & 2e C2D	2 951 806 500	2 951 806 500	2 951 806 500	0
Audits, supervision, cons.	2 721 000 000	1 400 008 560	1 900 008 560	500 000 000
Actualisation et rév. prix	1 542 810 594	1 542 810 594	1 542 810 594	0
Recherche (06/10/08)	5 378 847 400	5 378 847 341	5 378 847 341	0
étude sur éco recherche	249 263 660	249 263 607	249 263 607	0
Projet recherche finalisé	2 899 329 940	2 899 329 937	2 899 329 937	0
Recherche dvt fonds comp	1 121 686 470	1 221 000 000	1 221 000 000	0
Fonctionnement Copil	341 097 640	510 726 477	510 726 477	0
Expertise scient. CIRAD	498 527 320	498 527 320	498 527 320	0
Divers et imprévus	268 942 370	0	0	0
Culture (06/10/08)	524 000 000	524 000 000	524 000 000	0
Reliquat 1er C2D	15 930 635	0	0	0
<b>Ensemble des domaines</b>	<b>352 671 072 469</b>	<b>331 408 608 362</b>	<b>337 908 608 362</b>	<b>6 500 000 000</b>

Source : STADE-C2D

Situation des décaissements du 1<sup>er</sup> C2D au 31/12/19



Répartition des décaissements du 1<sup>er</sup> C2D au 31/12/19



## Cumul des décaissements effectués à la BEAC au profit des programmes (valeur fin de période)

### 2E C2D

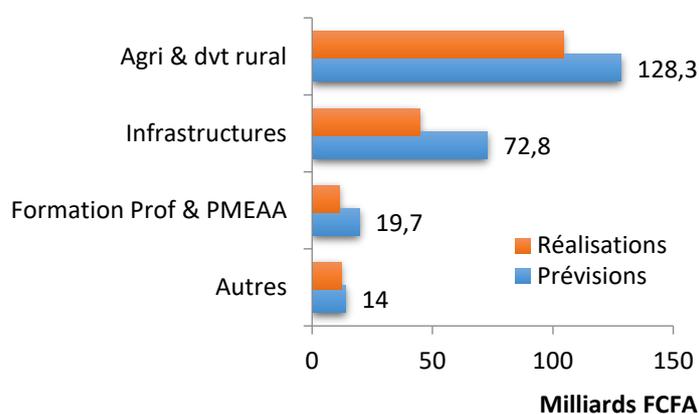
valeur en FCFA, sauf indication contraire

Domaines/Programmes	Montant convention	déc-18 (1)	déc-19 (2)	Variation
				(2) - (1)
<b>1. Agriculture &amp; dvt rural</b>	<b>128 285 510 490</b>	<b>104 268 611 600</b>	<b>106 749 358 600</b>	<b>2 480 747 000</b>
ACEFA (01/08/12)	55 756 345 000	38 045 506 000	38 045 506 000	0
Subvention C2D	38 045 506 000	38 045 506 000	38 045 506 000	0
Prêt AFD	17 710 839 000	0	0	0
AFOP (01/08/12)	22 958 495 000	19 678 710 000	19 678 710 000	0
Subvention C2D	19 678 710 000	19 678 710 000	19 678 710 000	0
Prêt AFD	3 279 785 000	0	0	0
AMO (22/02/13)	5 116 464 600	5 116 464 600	5 116 464 600	0
PNDP (07/05/12)	37 894 635 890	37 894 349 000	37 894 349 000	0
ASGRIRAP (17/02/14)	6 559 570 000	3 533 582 000	6 014 329 000	2 480 747 000
<b>2. Infrastructures &amp; dvt urbain</b>	<b>72 811 227 000</b>	<b>44 654 691 000</b>	<b>44 654 691 000</b>	<b>0</b>
2e pont Wouri (13/07/11)	21 646 581 000	21 646 581 000	21 646 581 000	0
Subvention C2D	21 646 581 000	21 646 581 000	21 646 581 000	0
Prêt AFD		0	0	0
Drainage Douala (01/08/12)	11 807 226 000	3 008 110 000	3 008 110 000	0
Subvention C2D	11 807 226 000	3 008 110 000	3 008 110 000	0
Prêt AFD		0	0	0
Capitales régionales (25/11/14)	39 357 420 000	20 000 000 000	20 000 000 000	0
Subvention C2D	39 357 420 000	20 000 000 000	20 000 000 000	0
Prêt AFD			0	0
<b>3. Formation prof &amp; PMEAA</b>	<b>19 678 710 000</b>	<b>11 240 155 000</b>	<b>11 381 115 152</b>	<b>140 960 152</b>
CFM (28/06/12)	6 559 570 000	4 605 805 000	4 605 805 000	0
CFPS (19/12/14)	9 839 355 000	3 429 783 000	3 495 525 152	65 742 152
PMEAA (03/07/15)	3 279 785 000	3 204 567 000	3 279 785 000	75 218 000
<b>4. Autres</b>	<b>14 019 919 569</b>	<b>12 128 000 000</b>	<b>12 128 000 000</b>	<b>0</b>
Pilotage et études (07/05/12)	2 254 313 942	328 000 000	328 000 000	0
Aide budgétaire ciblée**	11 807 226 000	11 800 000 000	11 800 000 000	0
Réajustement proposé	-41 620 373			
<b>Total subvention C2D*</b>	<b>213 804 743 059</b>	<b>172 291 457 600</b>	<b>174 913 164 752</b>	<b>2 621 707 152</b>

Source : STADE-C2D; \* fonds C2D hors prêts AFD, y compris montant à affecter; \*\* décidée par le COS de juillet 2014.

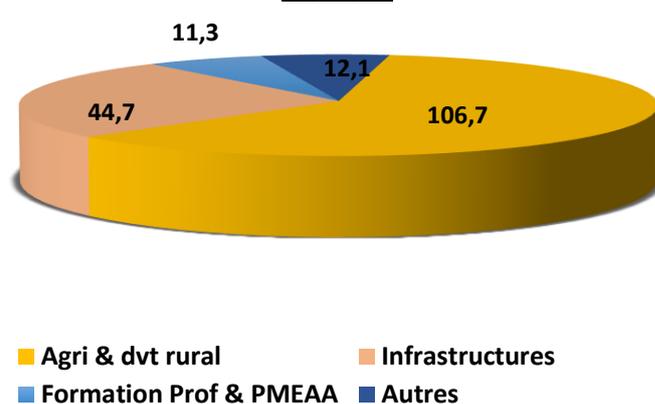
### Situation des décaissements du 2<sup>e</sup> C2D au

**31/12/19**



### Répartition des décaissements du 2<sup>e</sup> C2D au

**31/12/19**



**Tableau 4 : cumul des décaissements effectués à la BEAC au profit des programmes (valeur fin de période)**

**3E C2D**

valeur en FCFA, sauf indication contraire

Domaines/Programmes	Montant convention	déc-18 (1)	déc-19 (2)	Variation
				(2) - (1)
<b>1. Agriculture &amp; dvt rural</b>	<b>119 384 174 000</b>	<b>31 151 037 635</b>	<b>52 167 362 823</b>	<b>21 016 325 188</b>
ACEFA (14/07/17)	62 315 915 000	16 900 370 549	23 919 591 399	7 019 220 850
Subvention C2D	62 315 915 000	16 900 370 549	23 919 591 399	7 019 220 850
Prêt AFD		0	0	0
AFOP (14/07/17)	26 238 280 000	11 827 673 000	15 054 852 000	3 227 179 000
Subvention C2D	26 238 280 000	11 827 673 000	15 054 852 000	3 227 179 000
Prêt AFD		0	0	0
PNDP (05/06/17)	13 119 140 000	2 422 994 086	10 054 127 424	7 631 133 338
TRANSFAGRI-APME (28/06/18)	17 710 839 000		2 555 154 000	2 555 154 000
TRANSFAGRI-SNFI (28/06/18)			358 337 000	358 337 000
TRANSFAGRI-COOR (28/06/18)			225 301 000	225 301 000
<b>2. Infrastructures</b>	<b>19 678 710 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Capitales Rég II (études) (28/06/18)	19 678 710 000		0	0
<b>3. Autres</b>	<b>47 184 672 164</b>	<b>19 289 770 227</b>	<b>37 404 956 031</b>	<b>18 115 185 804</b>
Aide budgétaire 2017-2019 (15/11/17)	39 357 420 000	18 489 770 227	34 541 911 752	16 052 141 525
Pilotage III (15/11/17)	6 777 720 964	800 000 000	1 813 513 079	1 013 513 079
Fonds d'Assistance Tech (28/06/18)	1 049 531 200		1 049 531 200	1 049 531 200
<b>Total subvention C2D*</b>	<b>186 247 556 164</b>	<b>50 440 807 862</b>	<b>89 572 318 854</b>	<b>39 131 510 992</b>

Source : STADE-C2D; \* fonds C2D hors prêts AFD.

## Annexe 2: Relevé des conclusions de la 13<sup>ème</sup> session du COS-C2D



### RELEVÉ DES CONCLUSIONS

#### XIII<sup>ème</sup> Session du Comité d'Orientation et de Suivi du Contrat de Désendettement et de Développement (COS-C2D)

Vendredi 13 Décembre 2019

La XIII<sup>ème</sup> session du COS-C2D ayant regroupé, le 13 décembre 2019 dans la salle des actes du Ministère des Finances, des membres statutaires du Comité (Membres du Gouvernement camerounais, l'Ambassadeur de France au Cameroun, Représentants du Service de la Coopération et d'Action Culturelle et de l'Agence Française de Développement, Représentants du Parlement, de la Société Civile et des Collectivités Territoriales Décentralisées du Cameroun, et Partenaires au Développement), a permis aux parties camerounaise et française de faire le point sur les performances du partenariat France-Cameroun dans le cadre du C2D.

A l'issue des travaux, les points saillants ci-après ont été relevés :

1. La mise en œuvre satisfaisante des recommandations du COS du 28 juin 2018 ;
2. La signature de deux Conventions d'Affectation (PAGFI2, Culture 2) depuis le précédent COS tenu en juin 2018, portant le nombre de conventions signées depuis 2006 à trente-huit (38), dont dix (10) de 3<sup>ème</sup> génération ;
3. Le décaissement, au cours de la même période, de près de FCFA 83 milliards au profit des programmes sectoriels ;
4. La mise en œuvre globalement satisfaisante des programmes en cours d'exécution avec des réalisations au bénéfice des populations dans les secteurs rural, social et des infrastructures urbaines ;

P



g

5. L'amélioration de la visibilité du C2D à travers l'exécution d'un plan de communication plus offensif ;
6. La poursuite de l'instruction de nouveaux programmes notamment Yaoundé Cœur de ville, 2<sup>ème</sup> triennat de l'Appui Budgétaire Sectoriel, Capitales Régionales 2.

Les résultats ainsi atteints traduisent l'engagement du Cameroun et de la France de faire de ce partenariat un catalyseur du développement, un instrument puissant de lutte contre la pauvreté et un grand contributeur à la croissance inclusive mettant l'accent sur l'emploi productif et l'appui aux régions en difficulté.

Bien que ces résultats aient été jugés encourageants, les deux parties ont cependant relevé des difficultés d'exécution des programmes C2D liées au contexte sécuritaire dans certaines régions.

Au terme des travaux, les recommandations ci-après ont été retenues :

- Reverser systématiquement les reliquats des programmes et projets C2D dûment clôturés dans le compte bilatéral ;
- Examiner l'opportunité de réaffecter les fonds des programmes et projets C2D non démarrés trois ans après la signature du 3<sup>ème</sup> C2D ;
- Assurer une meilleure traçabilité et lisibilité des opérations C2D au sein des organismes payeurs ;
- Engager une réflexion sur les modalités de prise en compte des besoins de financement sur l'allocation des fonds non encore affectés du 3<sup>ème</sup> C2D, des projets ci-dessous :
  - Appui aux régions vulnérables et fragiles ;
  - Appui au processus de décentralisation ;
  - Promotion de l'innovation et du digital ;
- Prendre les mesures nécessaires pour le démarrage effectif des travaux du programme Capitales Régionales 2 dans les villes de Bamenda et Maroua ;



- Intensifier la formation professionnelle des jeunes par l'opérationnalisation des Centres de Formation Professionnels Sectoriels et des Centres de Formation aux Métiers ;
- Renforcer la communication digitale par l'utilisation optimale des réseaux sociaux ;
- Garantir la pérennisation des programmes nationaux et notamment ceux du secteur rural.

Le COS se félicite des résultats atteints à ce stade de mise en œuvre du C2D. Il engage les acteurs à redoubler d'efforts pour garantir la consolidation et la pérennisation des acquis engrangés.

Le Comité Technique Bilatéral (CTB) est chargé de l'application des présentes résolutions conformément aux textes en vigueur.

Fait à Yaoundé, le

<b>L'Ambassadeur de France au Cameroun</b>	<b>Le Ministre des Finances</b>	<b>Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire</b>
 <b>Christophe GUILHOU</b>	 <b>Louis Paul MTAZE</b>	 <b>Alamine OUSMANE MEY</b>

### Annexe 3: Résolutions des sessions du CTB tenues au cours l'année 2019

Date	Conclusions des travaux du CTB
<p style="text-align: center;"><b>84<sup>ème</sup> SESSION</b> (23 Janvier 2019)</p>	<p><b>Le Comité a pris acte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ De l'exécution complète de quatre recommandations sur les cinq formulées au cours de la précédente session du CTB ;</li> <li>➤ Des avancées connues par le projet BUNEC et de l'instruction très satisfaisante du projet PAGFI 2 au cours de la période récente ;</li> <li>➤ Des solutions proposées par le STADE-C2D sur l'exécution des programmes drainage pluvial et Capitales Régionales 1 ;</li> <li>➤ De l'option prise d'instaurer une présence numérique, d'assurer une veille digitale et de faire évoluer la perception du C2D par les camerounais à travers la mise en place d'un site web du C2D ;</li> <li>➤ Du solde créditeur du compte BEAC de FCFA 69 266 890 406 au 31 décembre 2018 ;</li> </ul> <p><b>Le Comité a recommandé au STADE-C2D de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Préparer, en fonction du calendrier du président du CTB, un rendez-vous avec le MINRESI ;</li> <li>➤ Poursuivre le travail de suivi rapproché entrepris afin de jouer pleinement et efficacement le rôle d'alerte attendu en relayant au CTB, en temps réel, les dysfonctionnements relevés ;</li> <li>➤ Veiller à assurer un bon encadrement de l'information dans l'animation du site internet à travers un contrôle strict, une maîtrise et un suivi conséquents.</li> </ul> <p><b>Le Comité a convenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Qu'une ultime démarche soit entreprise par le Président du CTB auprès du Ministre en charge de la recherche, se traduisant par une prise de rendez-vous, afin de mieux apprécier les points de blocage du programme Bio géosciences ;</li> <li>➤ De sensibiliser les autorités compétentes pour garantir la prise en compte par le BIP des gaps de financement requis par les projets BUNEC et PAGFI 2 ;</li> <li>➤ De la nécessité de tenir compte du caractère extrêmement sensible de la coopération franco-camerounaise et d'en respecter les principes fondamentaux dans la mise en application de l'option digitale (site web) en cours de lancement ;</li> </ul>

Date	Conclusions des travaux du CTB
	<p>➤ de la tenue de la prochaine session du CTB aux environs du 15 février 2019 et celle de la signature de la Convention de Partenariat entre le CTB-C2D et la Plateforme de Compétences Franco-Camerounaises de Volontariat (PCFCV) le 1<sup>er</sup> février 2019.</p>
<p><b>85<sup>ème</sup> SESSION</b> (06 mars 2019)</p>	<p><b>Le Comité a pris acte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De l'exécution complète des trois recommandations formulées au cours de la précédente session du CTB ;</li> <li>- De la bonne exécution des programmes des secteurs rural et transversal, et des difficultés récurrentes connues par ceux relevant des infrastructures urbaines, sanitaires et scolaires ;</li> <li>- Des concertations menées entre le STADE-C2D et le MINDDEVEL au sujet de l'éligibilité des projets de ce nouveau ministère au financement C2D ;</li> <li>- Des résultats des travaux de la 9<sup>ème</sup> session du Comité AD HOC de suivi des audits des programmes AFOP et PMEAA ;</li> <li>- Des actions fortes de communication menées au cours de la période et ;</li> <li>- Du solde créditeur du compte BEAC de FCFA 68,1 milliards, au terme du mois de février 2019, contre FCFA 69,3 milliards à la clôture de l'exercice 2018.</li> </ul> <p><b>Le Comité a validé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) Le Cadre Général du C2D, le Manuel de procédures du STADE-C2D et le Manuel de paiement sur ressources C2D de la CAA ;</li> <li>ii) La requête de financement, pour les travaux d'élaboration du Manuel de procédures administratives, comptables et financières du Programmes d'Appui à la Gouvernance Financière phase 2 (PAGFI 2), pour un montant inférieur ou égal à FCFA 4,9 millions ;</li> <li>iii) L'allocation supplémentaire sur la convention FATEP de FCFA 32 597 154 au MINSANTE pour l'assistance technique de CIDR/CARE dans le cadre du projet Chèque Santé ;</li> <li>iv) L'imputation de l'ensemble des frais accessoires relatifs aux activités de passation et gestion des marchés à la ligne <b>"audits, supervision, consultants"</b> de la Convention Pilotage 3 ;</li> </ul>

Date	Conclusions des travaux du CTB
	<p>v) Le paiement du montant complémentaire de FCFA 8 378 146 relatif à l'assistance technique auprès du programme C2D Recherche sur le reliquat sur fonds d'études du 1<sup>er</sup> C2D et ;</p> <p>vi) Le nom du domaine du site internet du C2D (<b><i>www.C2D-Cameroun.cm</i></b>).</p> <p><b>Le Comité a recommandé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ D'inviter, dans un futur CTB, les programmes AFOP et ACEFA pour des échanges plus approfondis sur les mécanismes d'intervention de ces deux programmes ;</li> <li>✓ Qu'une communication plus sélective des articles de presse se limitant exclusivement au C2D soit appliquée et ;</li> <li>✓ La mise en ligne sans délai du site internet C2D.</li> </ul>
<p><b>86<sup>ème</sup> SESSION</b> (18 avril 2019)</p>	<p><b>Le Comité a pris acte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) De l'exécution complète des trois recommandations formulées au cours de la précédente session du CTB ;</li> <li>(ii) Des mesures prises dans le cadre des programmes AFOP et ACEFA en vue de garantir une synergie d'intervention ainsi qu'une consolidation et une pérennisation des activités après le C2D ;</li> <li>(iii) Du niveau des activités menées dans le cadre de la communication et notamment de l'opérationnalisation du site internet du C2D ;</li> <li>(iv) De la demande d'engager des audits inopinés permettant de répondre de manière instantanée aux préoccupations précises ;</li> <li>(v) De la requête de financement des études de capitalisation sur certaines causes récurrentes de surcoûts observés lors de l'exécution des travaux de voirie des entrées Est et Ouest de Douala et du 2<sup>ème</sup> pont sur le Wouri mais requiert, auprès du MINTP, un complément d'informations permettant une meilleure appréciation du dossier ;</li> <li>(vi) Du solde créditeur du compte BEAC de FCFA 68,1 milliards, au terme du mois de mars 2019, contre FCFA 69,3 milliards à la clôture de l'exercice 2018.</li> </ul>

Date	Conclusions des travaux du CTB
	<p><b>Le Comité a validé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) Le financement de l'assistance au recrutement du personnel de l'Unité de Gestion du PAGFI pour FCFA 3 millions TTC;</li> <li>ii) Le financement de la réhabilitation de l'étanchéité de la toiture, la réfection des boiseries et diagnostic du système électrique au Musée National pour FCFA 28 millions à imputer sur "Pilotage 1 Etudes Préparatoires";</li> <li>iii) Le versement de FCFA 60 millions sur les FCFA 80 millions requis pour la 1<sup>ère</sup> tranche de la subvention 2019 du Suivi Indépendant (SI) ; un montant additionnel devant être réglé après la production des documents justifiant les pénalités dues à la CNPS ;</li> <li>iv) Les taux de mission du STADE-C2D, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, suivant le tableau inséré dans le compte rendu.</li> </ul> <p><b>Le Comité a recommandé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Au Coordonnateur du programme ACEFA : <ul style="list-style-type: none"> <li>- De relancer la procédure de saisine du CTB pour la mise à disposition du financement nécessaire pour l'étude de faisabilité des actions de consolidation et de pérennisation prévue par le programme ACEFA ;</li> </ul> </li> <li>✓ Au STADE-C2D : <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'ouvrir, pour des besoins d'alerte, les informations du site internet du C2D vers les bénéficiaires directs et vers la Société Civile ;</li> <li>- Préparer une résolution/recommandation du COS sur la validation du PTAB au plus tard le 15 février de l'année d'exercice ;</li> <li>- De reconduire la proposition des audits inopinés au prochain CTB pour validation.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>87<sup>ème</sup> SESSION (27 Mai 2019)</b></p>	<p><b>Le Comité a pris acte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Du niveau des activités du 1<sup>er</sup> triennat de l'ABS et de l'intégration du projet FILETS SOCIAUX dans le second triennat en préparation ;</li> <li>- De la qualité des activités menées dans le cadre de la communication et notamment de l'opérationnalisation du site</li> </ul>

Date	Conclusions des travaux du CTB
	<p>internet du C2D et de l'appui à la communication au niveau sectoriel ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De la tenue imminente du COS et de la nécessité de finaliser rapidement la préparation des dossiers y relatifs ;</li> <li>- Du solde créditeur du compte BEAC de FCFA 67,1 milliards, au terme du mois d'avril 2019, contre FCFA 68,1 milliards en fin mars 2019.</li> </ul> <p><b>Le Comité a validé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le financement des études de capitalisation relatives aux travaux de voirie des entrées Est et Ouest de Douala et du 2<sup>nd</sup> pont sur le Wouri pour un montant de FCFA 75 millions ;</li> <li>- Les deux requêtes de financement portant sur l'audit comptable et financier du programme TANSFAGRI d'une part, et sur l'audit et l'évaluation technique, comptable et financier du programme C2D-URBAIN CAPITALES REGIONALES 2 d'autre part, pour FCFA 90 000 000 (quatre-vingt-dix millions) et FCFA 150 000 000 (cent cinquante millions) respectivement ;</li> <li>- Le principe de <b>contrôles inopinés</b> permettant de répondre de manière instantanée aux préoccupations précises dans la mise en œuvre des programmes C2D.</li> </ul> <p><b>Le Comité a recommandé au STADE-C2D de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ De soumettre un projet de décision à la signature du MINFI en vue de régulariser les taux de mission du personnel du STADE-C2D ;</li> <li>✓ De relancer la procédure de saisine du CTB pour la mise à disposition du financement nécessaire pour l'étude de faisabilité des actions de consolidation et de pérennisation prévue par le programme ACEFA ;</li> <li>✓ De saisir formellement, par courrier du Président du CTB, les Maîtrises d'Ouvrage pour leur rappeler la nécessité d'une production rapide en début d'exercice de leurs PTAB ;</li> <li>✓ La mise à disposition des données statistiques de fréquentation du site internet ;</li> <li>✓ La prise en compte dans le projet de résolutions du COS en préparation i) une réflexion entre la partie française et la partie camerounaise d'un possible projet dans le secteur de</li> </ul>

Date	Conclusions des travaux du CTB
	<p>l'innovation ii) l'intensification du suivi-évaluation à mi-parcours ou finale et, iii) questionnement de la réaffectation des fonds des projets non matures ou en difficulté dans un contexte budgétaire tendu et de multiples demandes de financement ;</p> <p>✓ De veiller à ce que la contribution attendue de la Société Civile soit préalablement soumise au CTB à travers le STADE-C2D.</p>
<p><b>88<sup>ème</sup> SESSION (02 juillet 2019)</b></p>	<p><b>Le Comité a pris acte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des premiers constats sur l'audit du Suivi Indépendant du C2D ;</li> <li>- Des principales résolutions de la réunion sur le circuit financier du programme Capitales Régionales 1 ;</li> <li>- De la rédaction en cours des termes de référence pour exécuter le premier contrôle inopiné de certains programmes C2D à financer par la Convention Pilotage 1 ligne « Audit, Supervision et Consultant »,</li> <li>- Du solde créditeur du compte BEAC de FCFA 99,3 milliards, au terme du mois de juin 2019 ;</li> <li>- Des échanges actuellement en cours entre l'AFD et la CAA relativement à l'amélioration des délais de paiement des factures et décomptes à la production par la CAA des états financiers complets.</li> </ul> <p><b>Le Comité a validé</b> la proposition de la confection d'un livret transversal sur le C2D intitulé « le C2D pour tous ».</p> <p><b>Le Comité a recommandé :</b></p> <p><b>Au STADE-C2D de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Suivre la procédure de saisine du CTB pour la mise à disposition du financement nécessaire pour l'étude de faisabilité des actions de consolidation et de pérennisation prévue par le programme ACEFA ;</li> <li>✓ Relancer la Société Civile pour la transmission de sa contribution au futur COS -C2D ;</li> <li>✓ Transmettre au Cabinet Auditec Foirier Consulting SA, les éléments de réponses aux constats relevés dans le rapport d'étape de l'audit comptable et financier du suivi</li> </ul>

Date	Conclusions des travaux du CTB
	<p>indépendant du C2D exercices 2014, 2015 et 2016 (Tranche Ferme) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sensibiliser les programmes sectoriels sur l'importance, le rôle et les enjeux de la Plateforme de volontariat afin de susciter les besoins auprès desdits sectoriels ;</li> <li>✓ Soumettre à la signature du Président du CTB une lettre de saisine des trois (03) Co-présidents pour leur accord sur la réaffectation des ressources sollicitée par le MINEDUB en attendant que cette décision soit formellement actée au cours du prochain COS-C2D ;</li> <li>✓ Soumettre à la signature du Président du CTB, des lettres de relance adressées aux sectoriels n'ayant pas encore transmis au STADE-C2D leurs prévisions budgétaires 2020.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>89<sup>ème</sup> SESSION (26 septembre 2019)</b></p>	<p><b>Le Comité a validé</b> le projet de Compte Rendu de la 88<sup>ème</sup> session sans amendement de fond ou de forme.</p> <p><b>Le Comité a pris acte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De l'état de mise en œuvre des recommandations de la 88<sup>ème</sup> session du CTB ;</li> <li>- De la ventilation des crédits relatifs au cadrage budgétaire des programmes C2D de l'année 2020 portant sur FCFA 44 570 379 929, dont 14 608 395 900 en investissement et 29 961 984 029 en fonctionnement ;</li> <li>- De la situation critique connue par le programme Capitales Régionales en matière d'exécution et de suivi des opérations par le trésor ;</li> <li>- Du solde créditeur du compte BEAC de FCFA 93,7 milliards contre FCFA 99,3 milliards au terme du mois de juillet 2019.</li> </ul> <p><b>Le Comité a donné son accord</b>, sur les six demandes de financement soumises à son examen, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La requête de financement pour l'élaboration du manuel de procédures du projet d'appui à la modernisation du musée national de Yaoundé, (C2D-culture 2) ;</li> <li>➤ La requête de financement de l'étude de faisabilité économique, et financière de l'Agence Nationale de Conseil Agropastoral ;</li> </ul>

Date	Conclusions des travaux du CTB
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La requête de financement pour l'élaboration du manuel de procédures du Suivi Indépendant du C2D ;</li> <li>➤ La demande de versement de la 2<sup>ème</sup> tranche de la subvention 2019 du Suivi Indépendant du C2D ;</li> <li>➤ La demande d'imputation sur le fonds d'appui technique à l'élaboration des politiques publiques (FATEP) de l'étude sur le circuit du chèque sante ;</li> <li>➤ La demande d'imputation sur le fonds d'appui technique à l'élaboration des politiques publiques (FATEP) l'Assistance technique à mobiliser auprès du Bureau de Mise à Niveau.</li> </ul> <p><b>Le Comité a recommandé :</b></p> <p><b>Au STADE-C2D de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Procéder à une présentation plus affinée du projet de budget 2020 des programmes C2D en vue d'une meilleure appréciation et, de se rapprocher de la DGB pour s'assurer de l'effectivité des inscriptions envisagées dans le respect du calendrier budgétaire en vigueur ;</li> <li>✓ Relancer la Société Civile pour la transmission de sa contribution au futur COS -C2D ;</li> <li>✓ Mettre un accent, en matière de communication, sur l'impact et l'écho du C2D au niveau des populations à la base, prendre en compte l'aspect bilingue, désormais très sensible, au regard du taux de fréquentation en progression du site internet et, rendre davantage disponibles les supports physiques pour les cibles rurales dont l'accès aux sources modernes de communication n'est pas toujours garanti.</li> <li>✓ Poursuivre le travail entrepris au niveau du trésor en vue de limiter au plus vite le risque fiduciaire encouru par le programme Capitales Régionales et, organiser une nouvelle séance de travail après 10 jours avec les représentants du STADE-C2D, de l'AFD, du Trésor et de la Cellule centrale C2D Capitales Régionales, en cas de non atteinte des résultats escomptés.</li> </ul>
<p><b>90<sup>ème</sup> SESSION (14 novembre 2019)</b></p>	<p><b>Le Comité a adopté</b> le projet de Compte Rendu de la 89<sup>ème</sup> session sans amendement de fond ou de forme.</p> <p><b>Le Comité a pris acte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De l'exécution complète et satisfaisante des recommandations de 89<sup>ème</sup> session du CTB-C2D ;</li> </ul>

Date	Conclusions des travaux du CTB
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De la non validation par l'auditeur du fonctionnement du Suivi Indépendant pour les exercices 2014, 2015 et 2016 et l'a pris à son compte, un retour au CTB de la mise en œuvre des recommandations est attendu ;</li> <li>- Des conclusions du rapport intermédiaire du Suivi Indépendant ;</li> <li>- Des efforts consentis pour améliorer le circuit financier du programme Capitales Régionales ;</li> <li>- De l'état d'exécution des activités de communication ;</li> <li>- Du solde créditeur du compte BEAC de FCFA 64,4 milliards, au terme du mois d'octobre 2019.</li> <li>- De la tenue du prochain COS-C2D le 13 décembre 2019.</li> </ul> <p><b>Le Comité a donné son accord</b>, sur la demande de financement du MINEFOP des frais d'examen de l'étude d'impact environnemental et social sommaire du projet de construction des CFM de Bertoua et de Ngaoundéré à hauteur de FCFA 3 000 000.</p> <p><b>Le Comité a recommandé :</b></p> <p><b>A la Société Civile :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ De Mettre en exécution les recommandations des audits antérieurs ;</li> <li>➤ De respecter les règles d'ordre général sur les législations diverses ;</li> <li>➤ D'élaborer un plan d'actions de l'audit 2014-2016 qui sera soumis au Comité ad Hoc de suivi audits, sur la mise en œuvre des recommandations de l'audit et l'apurement des dépenses non-justifiées ou irrégulières relevées par les auditeurs.</li> <li>➤ De rendre compte au CTB à la fin du premier trimestre 2020 sur la mise en œuvre du plan d'action ; D'actualiser son rapport à fin octobre 2019 en l'étoffant de statistiques, et de le faire tenir au STADE-C2D, pour exploitation et suivi.</li> </ul> <p><b>Au STADE-C2D :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ De faciliter l'accès de la Société Civile auprès des programmes sectoriels pour les informations sollicitées ;</li> <li>✓ De faire le point sur les avancées du programme Capitales Régionales au cours du prochain CTB-C2D ;</li> <li>✓ De produire le livret transversal sur le C2D « <b>le C2D pour Tous</b> » dans les deux langues officielles ;</li> <li>✓ De corriger les lignes d'imputations affectées au Pilotage 1 au lieu de Pilotage 3 sur le tableau de prévision de dépenses sur fonds de pilotage d'octobre 2019 à janvier 2020 ;</li> <li>✓ D'informer le MINEPAT sur la date de la tenue du COS-C2D.</li> </ul>

#### Annexe 4: Tableau synoptique de la situation des marchés suivis au STADE-C2D

SITUATION DES MARCHES AU 31 DECEMBRE 2019			
N°	DESIGNATION DU PROJET	NIVEAU D'EXECUTION	PROCHAINES ETAPES
1	Création du site internet Contrat de Désendettement et Développement (C2D) avec mise en place d'une tierce maintenance applicative	▪ Entièrement exécuté	▪ RAS
2	Audit comptable et financier du suivi indépendant du C2D par la Société Civile	▪ Entièrement exécuté	▪ RAS
3	Audit Comptable et financier des programmes C2D Pilotage, Transversal et C2D Fonds d'Etudes (Tranche Conditionnelle)	▪ Entièrement exécuté	▪ Règlement du décompte final en cours
4	Audit Comptable et financier des programmes C2D Pilotage, Transversal et FATEP-Exercice 2017-2020	▪ En cours d'exécution	▪ Réception du rapport final en janvier 2020.
5	Audit comptable et financier sur les opérations sur financement C2D effectuées par la CAA au cours des exercices 2014 à 2017	▪ En cours d'exécution	▪ Réception du rapport final en janvier 2020
6	Audit et clôture des comptes des programmes C2D	▪ Difficulté d'avoir les documents et informations des programmes MINH DU, CUY, CUD et, Fonds Routier Marché suspendu par le MINFI à compter du 15 novembre 2019	▪ Relance des Maîtres d'Ouvrages concernés à l'effet d'avoir les documents sollicités par l'Auditeur.
7	Audit comptable et financier du PCP ACEFA pour les exercices 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022	▪ Marché signé le	▪ Lancement des prestations en Janvier 2020
8	Audit comptable et financier du PCP AFOP pour les exercices 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022	▪ En cours d'exécution	▪ Rapport final attendu le 03 février 2020
9	Audit de l'appui budgétaire sectoriel du 3ème C2D 2017-2018 et 2019	▪ Réception du rapport final de la tranche ferme le 05 décembre 2019	▪ Règlement du décompte final de la tranche ferme en cours
10	Audit organisationnel, technique, comptable et financier du STADE-C2D	▪ ANO sur le projet de marché obtenu le 04 décembre 2019	▪ Obtention du visa budgétaire et lancement des prestations en janvier 2020
11	La vérification de l'état de mise en œuvre des recommandations de l'audit du programme C2D sante 1 réalisé par le cabinet Mazars	▪ Difficulté d'avoir les documents et informations du programme C2D Santé ▪ Marché suspendu par le MINFI à	▪ Relance des Maîtres d'Ouvrages concernés à l'effet d'avoir les documents sollicités par l'Auditeur.

<b>SITUATION DES MARCHES AU 31 DECEMBRE 2019</b>			
<b>N°</b>	<b>DESIGNATION DU PROJET</b>	<b>NIVEAU D'EXECUTION</b>	<b>PROCHAINES ETAPES</b>
		compter du 15 novembre 2019	
12	Audit Comptable et financier du programme TRANSFAGRI	▪ ANO sur la shortliste le 13 décembre 2019	▪ Procédure de passation du marché en cours de lancement
13	Audit suivi évaluation du programme capitales régionales 2	▪ Demande d'ANO sur la shortliste en décembre 2019	Lancement de la procédure de passation des marchés en janvier 2020
14	Evaluation à mi-parcours du C2D de 3ème génération	▪ Accord sur la proposition d'attribution le 06 décembre 2019	▪ Obtention du visa budgétaire et lancement des prestations en janvier 2020
15	Acquisition des véhicules pour le STADE-C2D	▪ Autorisation d'acquisition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement le 18 novembre 2019	▪ Lancement de la procédure de passation du marché en cours

## Annexe 5: Tableau de la situation de l'insertion des EA et MP au 31 décembre 2019

Régions	PROJETS FINANCES									MONTANT DES FINANCEMENTS								
	Cumul au 31 décembre 2018			2019			Cumul au 3112 2019			Cumul au 31 décembre 2018			2019			Cumul au 3112 2019		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Total Centre	281	104	385	114	40	154	395	144	539	414 711 454	153 180 711	567 892 165	169 154 115	59 660 952	228 815 067	583 865 569	212 841 663	796 707 232
Total Est	325	113	438	35	16	51	360	129	489	478 810 983	165 326 780	644 137 763	52 139 350	23 876 150	76 015 500	530 950 333	189 202 930	720 153 263
Total Sud	310	117	427	33	14	47	343	131	474	460 318 743	172 426 183	632 744 926	48 836 340	20 958 620	69 794 960	509 155 083	193 384 803	702 539 886
Total ZCM	916	334	1250	182	70	252	1098	404	1502	1 353 841 180	490 933 674	1 844 774 854	270 129 805	104 495 722	374 625 527	1 623 970 985	595 429 396	2 219 400 381
Total Extrême-Nord	332	86	418	109	15	124	441	101	542	485 811 090	122 436 315	608 247 405	155 174 430	20 943 150	176 117 580	640 985 520	143 379 465	784 364 985
Total Nord	63	19	82	15	4	19	78	23	101	87 861 300	26 067 170	113 928 470	20 681 900	5 877 950	26 559 850	108 543 200	31 945 120	140 488 320
Total Adamaoua	115	18	133	54	28	82	169	46	215	166 123 220	25 629 800	191 753 020	79 724 558	40 877 366	120 601 924	245 847 778	66 507 166	312 354 944
Total ZS	510	123	633	178	47	225	688	170	858	739 795 610	174 133 285	913 928 895	255 580 888	67 698 466	323 279 354	995 376 498	241 831 751	1 237 208 249
Total Littoral	191	66	257	41	13	54	232	79	311	321 596 981	98 522 602	420 119 583	62 999 100	17 621 400	80 620 500	384 596 081	116 144 002	500 740 083
Total Sud-Ouest	62	41	103	0	0	0	62	41	103	92 915 070	58 211 280	151 126 350	-	-	-	92 915 070	58 211 280	151 126 350
Total ZC	253	107	360	41	13	54	294	120	414	414 512 051	156 733 882	571 245 933	62 999 100	17 621 400	80 620 500	477 511 151	174 355 282	651 866 433
Total Ouest	301	136	437	27	15	42	328	151	479	450 798 664	201 376 946	652 175 610	40 303 550	22 162 100	62 465 650	491 102 214	223 539 046	714 641 260
Total Nord-Ouest	182	171	353	0	0	0	182	171	353	270 525 423	250 943 498	521 468 921	-	-	-	270 525 423	250 943 498	521 468 921
Total ZHP	483	307	790	27	15	42	510	322	832	721 324 087	452 320 444	1 173 644 531	40 303 550	22 162 100	62 465 650	761 627 637	474 482 544	1 236 110 181
Total National	2162	871	3033	428	145	573	2590	1016	3606	3 229 472 928	1 274 121 285	4 503 594 213	629 013 343	211 977 688	840 991 031	3 858 486 271	1 486 098 973	5 344 585 244